

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0027 Filtan

# REVUE de MONTREAL

MONTREAL.—IMPRIMERIE DE CHAPLEAU & LAVIGNE, 223 RUE NOTRE-DAME.

REVUE

DE

# MONTREAL

---

THÉOLOGIE — PHILOSOPHIE — DROIT  
ÉCONOMIE SOCIALE  
POLITIQUE — SCIENCES — LETTRES — HISTOIRE  
EDUCATION — BEAUX-ARTS

---

QUATRIÈME ANNÉE

---

MONTREAL  
CHAPLEAU & LAVIGNE, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,  
223, RUE NOTRE-DAME, 223

1880



REVUE  
DE  
MONTREAL

---

---

AVIS

---

Nouvelle organisation

---

La quatrième année de la *Revue de Montréal* s'ouvre sous des auspices plus favorables que jamais.

1<sup>o</sup> Le *Conseil de rédaction* devient *Conseil de direction*, ou *Conseil des directeurs*.

2<sup>o</sup> La rédaction est confiée à un comité spécial.

3<sup>o</sup> Jusqu'aujourd'hui, comme on a pu s'en apercevoir, les soins de la rédaction et ceux de l'administra-

tion, si différents les uns des autres, pour ne pas dire incompatibles, retombaient sur la même personne. Il n'en sera plus ainsi. Grâce à d'heureux arrangements, l'administration, avec tout ce qui s'y rapporte, passe, à partir de janvier 1880 inclusivement, entre les mains d'une compagnie légalement constituée sous le nom de **CHAPLEAU & LAVIGNE, imprimeurs.**

C'est donc à CHAPLEAU & LAVIGNE, IMPRIMEURS, 223 rue Notre-Dame, Montréal, qu'on devra désormais s'adresser pour tout ce qui concerne l'administration de la *Revue de Montréal*.

Quant à ce qui regarde en particulier la rentrée des abonnements, c'est aussi à la nouvelle compagnie qu'on aura affaire, non seulement pour l'avenir, pour 1880, etc., mais encore pour le paiement des arrérages de 1877, 1878 et 1879. Les abonnés de Montréal pourront, comme ci-devant, payer à M. E. Lacroix et ceux de Québec à M. Horace Têtu, les seuls représentants autorisés de la *Revue de Montréal* et de la compagnie CHAPLEAU & LAVIGNE.

Cette organisation produira deux bons effets: d'un côté, il sera consacré plus de temps à la rédaction, et de l'autre, les soins de l'administration étant dévolus à des hommes du métier placés à la tête d'un établissement bien fourni, rien n'empêchera plus que la partie matérielle de cette publication ne reçoive tous les perfectionnements désirables. Nous pouvons en particulier promettre à nos abonnés que la *Revue de Montréal* ne sera plus en retard, mais qu'elle sera publiée invariablement chaque mois, entre le 20 et le 25.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos lecteurs que l'on tiendra plus que jamais à cette condition

de l'abonnement: *payable d'avance*. Quant aux débiteurs rétardataires, qu'ils veuillent bien se mettre en règle au plus tôt. Certaines gens s'imaginent qu'une revue comme la nôtre ne coûte rien à personne! Il y en a qui nous doivent l'abonnement de trois ans, c'est-à-dire que ceux-là ont reçu notre revue jusqu'aujourd'hui sans déboursier un seul sou, sans même répondre aux lettres que nous leur avons écrites à plusieurs reprises pour réclamer ce qui nous est dû. Nous voulons bien compter encore sur leur bonne volonté; mais si, à notre grand déplaisir, ils ne nous en donnent pas d'autre preuve que celle du passé, nous serons forcés de mettre nos comptes entre les mains d'un procureur, qui sera, nous l'espérons, plus heureux que nous. Si, comme cela arrive, quelques-uns cessent de recevoir notre revue parce que nous osons les prier de payer leur abonnement, tant pis, mais nous n'y pouvons rien. C'est pour nous un grand honneur, sans doute, de voir leurs noms sur nos listes, mais un honneur que nous n'avons pas le moyen de payer si cher. Du reste, l'abonnement aux journaux doit être payé d'avance: c'est un principe admis partout ailleurs qu'au Canada, et ne fût-ce qu'en vue de contribuer pour leur part à l'établir pratiquement ici, les éditeurs de la *Revue de Montréal* tiendront rigoureusement à faire rentrer les abonnements dans les premiers trois mois de chaque année, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 mars.

Montréal, 31 décembre 1879.

LA DIRECTION

ET

L'ADMINISTRATION.



# Une rencontre fortuite

PAR

W. D. HOWELLS

TRADUCTION DE LOUIS H. FRÉCHETTE

---

VIII

LE LENDEMAIN MATIN

Québec s'illuminait sous les doux rayons obliques d'un soleil septentrional, au moment où nos amis traversaient, le lendemain matin, la place du marché de la Haute-Ville, se dirigeant vers la porte Hope, où le colonel devait les rejoindre un instant plus tard.

S'il est aisé pour le touriste le plus vigilant de perdre son chemin dans Québec, l'on comprendra sans peine qu'il fut facile à nos voyageurs de s'égarer, eux qui n'étaient ni pressés ni fort attentifs. Mais la rue dans laquelle ils s'aventurèrent, si elle ne conduisait pas directement à la porte Hope, avait au moins le mérite d'être tout à fait caractéristique.

Des deux côtés de cette rue, la plupart des maisons étaient basses et construites en brique replâtrée, avec deux lucarnes à chaque versant du toit, toutes garnies de pots à bouquets. Les portes étaient d'une couleur un peu plus gaie que le reste ; à chacune d'elles brillaient un bouton en cuivre bruni avec un large marteau ou une sonnette mécanique du même métal luisant, ainsi qu'une plaque portant le nom du propriétaire et son titre profes.

sionnel, lequel, lorsque ce n'était pas celui d'*avocat*, était à coup sûr celui de *notaire*, tant Québec est amplement pourvu de ces estimables hommes de loi.

A côté de chaque maison, il y avait une porte cochère, et dans celle-ci une autre ouverture de plus petite dimension. Les perrons et le seuil des portes étaient couverts en prélat net et brillant; le trottoir en bois était très propre, de même que le pavé raboteux de la rue elle-même, qui allait en pente. Au pied de la descente, on apercevait un pan des murailles de la ville, percé de meurtrières; et en contournant l'encoignure d'une maison, on avait sous les yeux les canons à moitié cachés dans les embrasures.

Cette rue avait le charme des vieilles rues que les voyageurs aiment à explorer en Europe, et dans lesquelles le présent et le passé, les ruines et les réparations, la paix et la guerre, se sont donné la main pour produire un effet qui, non seulement séduit l'œil, mais encore,— tout illogique que cela puisse être,— touche le cœur.

Au-dessus du parapet, se déroulait un paysage comme aucune rue de l'ancien monde, à mon avis, n'en a jamais commandé. Le Saint-Laurent vaste et bleu; une partie du brillant village de Beauport échelonné sur la rive; puis une large étendue de prairie d'un vert pâle s'élevant graduellement dans le lointain; puis des monts teintés de violet; et enfin par-dessus tout, le ciel et ses nuages.

Dans cette bienheureuse rue, était assis à mi-côte ce même artiste que nos amis avaient rencontré dans la cour de l'Hôtel-Dieu. Il dessinait quelque chose, et faisait l'objet de la curiosité de tout le voisinage. Deux écoliers portant l'uniforme du séminaire, flânant sur le trottoir, le regardaient travailler. Un groupe d'enfants l'entouraient. Une petite fille, les cheveux emprisonnés par un ruban bleu, penchée à une fenêtre, parlait de lui à quelqu'un dans l'intérieur. Une jeune personne ouvrait sa croisée et lui jetait un coup d'œil furtif. Dans une porte toute grande ouverte, une vieille dame regardait la main sur les yeux. Une femme en grand deuil pencha la tête en passant. Une calèche dans laquelle voyageait un québecquois obèse vint en collision avec une charrette conduite par une paysanne coiffée d'un chapeau à larges bords; tant on était curieux de voir ce qui se passait. Un homme s'arrêta même au haut de la rue, comme s'il eût pu de là apercevoir quelque chose.

Au moment où Kitty passait avec Arbuton, l'artiste la regarda et sourit en homme qui paraît savoir à qui il a affaire, et Kitty suivit des yeux le regard qu'il ramena sur son dessin : un vieux toit, avec un balcon fermé de persiennes vertes, au-dessus duquel une balustrade en bois naturel, délabrée par les intempéries, laissait passer un géranium à travers ses barreaux ; une lucarne avec son loqueteau et son espagnolette, à côté d'un belvédère de forme orientale, surmonté d'un dôme en ferblanc reluisant au soleil ; — une confusion pittoresque d'objets apparemment réunis par le hasard et à différentes époques, et formant un ensemble harmonieux. Cette bizarre accumulation de toits les uns sur les autres, dépassant considérablement le niveau des maisons environnantes, se détachait altièrement sur les blancheurs du matin. Des pigeons blancs voltigeaient en cercles autour du belvédère, ou bien se perchaient en roucoulant sur l'allège de la fenêtre où l'on voyait une jeune fille occupée à coudre.

— Mais c'est Hilda dans sa tour, dit Kitty, certainement ! Et c'est justement l'espèce de rue qui convient à ses regards. Tout ce monde semble échappé d'un roman et prêt à y rentrer. Et ces drôles de petites maisons ; on dirait qu'elles sont faites exprès pour des scènes romanesques !

Arbuton sourit avec condescendance — à ce que pensa Kitty — devant cette explosion d'enthousiasme, mais elle n'y fit pas attention. Au bout de la rue, elle se retourna un instant pour jeter encore un coup d'œil sur le charmant spectacle, pendant qu'Arbuton lui-même manifestait son admiration et trouvait que l'artiste faisait un joli travail.

— Ce qui me surprend, dit-il, c'est que Québec ne soit pas assiégé par les peintres d'un bout de l'été à l'autre. On les voit partout sur nos grèves et nos grandes routes à la recherche d'un lambeau de paysage pittoresque ; s'ils venaient ici ce serait pour eux un gala après la famine.

— Je suppose qu'il y a, à trouver de la grâce et des beautés de détail dans des sujets qui y prêtent peu, un plaisir que l'on n'éprouverait pas en présence d'autres sujets plus complets. N'êtes-vous pas de cet avis ? demanda Kitty. En tout cas si j'avais à écrire un roman, j'aimerais à choisir les événements les plus simples, leur donner pour scène l'endroit le plus prosaïque, et j'en tirerais partie de mon mieux. Tenez, un livre suivant mon cœur, c'est une histoire intitulée : *Détails*, — tout simplement la

vie — pendant une semaine — de deux jeunes gens qui se rencontrent dans une vieille maison de campagne de la Nouvelle-Angleterre. Rien d'extraordinaire; les petites choses de l'existence quotidienne racontées avec un charme exquis; et tout se terminant d'une façon naturelle, sans résultat particulier; — en un mot, un tableau simple et vrai de tout ce qui se passe.

— Mais ne croyez-vous pas qu'il soit assez triste de voir tout finir sans résultat particulier? demanda le jeune homme, frappé sans savoir ni où ni comment. En outre, j'ai toujours trouvé que l'auteur de ce livre attribuait trop de signification aux moindres choses. Cela est certainement vrai pour les hommes; mais les femmes jugent probablement les choses différemment; elles doivent voir beaucoup plus que nous dans un petit espace :

Si l'homme n'a pas l'œil microscopique,  
C'est que l'homme, aussi, n'est pas un moustique.

— Ni la femme, dit Kitty en riant. Avez-vous lu ses autres livres?

— Oui.

— Délicieux, n'est-ce pas?

— Ils sont très bien; et j'ai toujours été surpris qu'il ait pu les écrire. On ne dirait pas cela à le voir.

— Est-ce que vous l'avez jamais vu?

— Il demeure à Boston, vous savez.

— Oui, oui; mais...

Kitty s'arrêta; elle ne pouvait pas avouer qu'elle s'imaginait que les auteurs ne se mêlaient pas aux autres créatures mortelles; et M. Arbuton, toujours en contact avec une société qui croyait faire beaucoup d'honneur aux auteurs en leur donnant l'occasion de rencontrer des hommes comme Arbuton lui-même, était loin de soupçonner ce que la jeune fille avait dans l'esprit.

Il attendit un moment, et puis :

— C'est un homme bien ordinaire, dit-il; pas exactement ce qu'on pourrait appeler un homme distingué; et pourtant ses ouvrages n'ont rien qui sente la boutique, qui dénote le littérateur de profession. On dirait qu'ils ont été écrits par quelqu'un d'entre nous.

Kitty jeta sur lui un rapide coup d'œil pour voir s'il plaisait; mais Arbuton était peu porté à l'ironie de sa nature, et dans ce moment il était sérieusement occupé à passer son léger paletot, qu'il avait jusque là porté sur son bras avec ce soin scrupuleux qui chez lui était moins de la vanité que du respect pour lui-même. Comme paletot il ne paraissait pas s'en occuper bien fort, mais comme le paletot d'un homme de sa condition, c'était pour lui un précieux objet; et à ce moment, bien que le soleil fût assez chaud dans les endroits découverts, ce vêtement devenait utile au fond de ces rues étroites.

Dans une autre circonstance, Kitty aurait pris plaisir à voir le soin avec lequel il l'ajustait sur sa personne, mais cette profanation de son plus cher idéal la rendait sérieuse, et son pouls battait plus vite, lorsqu'elle reprit :

— J'ai bien peur de ne pouvoir partager vos sentiments là-dessus, dit-elle. On ne m'a pas enseigné à toujours respecter les idées de ce qui s'appelle un *gentleman*. Mon oncle exprimait souvent cette opinion que, pour ne pas dire plus, c'était là une pauvre excuse pour n'être pas parfaitement bon, brave et honnête, et quelquefois un faux prétexte pour être tout autre chose. Si j'étais homme, je ne voudrais probablement pas être un *gentleman*. En tout cas, j'aimerais certainement mieux être l'auteur de ces livres, — qu'un *gentleman* aurait pu écrire, — que tous les *gentlemen* du monde qui ne les auraient pas écrits.

Pendant cette petite explosion de son indignation, elle avait sans le savoir entraîné si rapidement son compagnon, qu'elle parlait encore lorsqu'ils arrivèrent à la porte de la ville, ce qui interrompit la rêverie du colonel Ellison, qui, appuyé paresseusement le dos à la muraille, contemplait la sentinelle dans sa guérite.

— Vous ne devriez pas vous échauffer si matin, dit-il tranquillement à sa cousine, en remarquant l'animation de sa physionomie. Ce n'est pas un badinage que l'expédition que nous entreprenons.

Maintenant qu'on a démoli la porte Prescott, sous laquelle tant de milliers d'Américains ont passé depuis l'échec des soldats d'Arnold, il n'est rien resté à Québec de plus pittoresque et de plus caractéristique que la porte Hope, et je doute que l'on puisse trouver en Europe un morceau d'architecture militaire dont l'aspect soit plus moyen âge.

Le couloir est en lourdes assises noircies par le temps, et la porte elle-même, qui n'a probablement pas été fermée depuis le commencement du siècle, est en charpente massive fortement boulonnée et chevillée de fer.

Le mur ici longe le bord de l'escarpement sur lequel la ville est construite. Une côte dont un parapet en pierre suit les courbes et les angles, conduit de la Haute à la Basse-Ville qui n'était, en 1775, qu'un simple sentier côtoyant le Saint-Laurent. On a considérablement empiété sur le fleuve depuis; et plusieurs rues ainsi que de nombreuses jetées s'étendent maintenant entre le fleuve et la falaise. Malgré tout, l'ancienne rue Saut-au-Matelot rampe encore tortueusement au-dessous des murs de la ville et du roc qui surplombe avec ses épaisses touffes d'herbes et ses abondants suintements.

Ce doit être une glacière en hiver, et m'est avis que c'est bien là le dernier endroit du continent où l'été pénètre; mais une fois qu'il en a pris possession, alors le vieux Saut-au-Matelot prend un air de loisir et d'abandon méridional, qu'on ne trouve contre nulle part ailleurs qu'en Italie.

La perspective que l'on aperçoit de la saillie de rocher sur laquelle s'appuie la porte Hope, et derrière laquelle les Américains défaites vinrent chercher un refuge contre le feu de leurs ennemis, est presque unique pour sa malpropreté pittoresque et son luxe de couleurs sauvages. Ce ne sont qu'étables et hangars chancelants et effondrés, que boutiques délabrées de toutes les descriptions, déroulant à la file leurs toitures inégales, et s'appuyant le long du rocher dans toutes les positions imaginables de l'incurie et de la décrépitude.

De légères passerelles en bois mettent ces masures en communication avec le deuxième étage des maisons qui tournent le dos à la ruelle. Au-dessus de ces passerelles, sur un enchevêtrement de cordes à linge, flotte une variété d'articles de toilette de toutes les couleurs, de tous les âges, de tous les sexes et de toutes les conditions. Sur le trottoir pullulent les commères, les fumeurs, des volailles errantes, des chats, des enfants, péle-mêle avec de gros et indolents chiens de Terre-Neuve.

— Ce fut par cette ruelle que les soldats d'Arnold s'avancèrent presque jusqu'à la rue de la Montagne, où ils devaient se joindre à Montgomery pour surprendre la porte Prescott, dit le colonel

avec son érudition de seconde main qui ne lui faisait jamais défaut.

« Vous tous qui me suivrez dans cette tentative,

attendez que vous leur voyiez le blanc des yeux, et alors tirez bas ! » et ainsi de suite. A propos, pensez-vous qu'on en ait fait autant à Bunker Hill ? Allons, vous êtes de Boston : dites-moi. D'après ce qu'on m'a rapporté, les recrues ne se sont guère préoccupées du blanc des yeux de l'ennemi, au contraire, on dit qu'elles ont fait feu en l'air avant de l'apercevoir. Allons, est-ce que vous ne venez pas ? demanda-t-il, en voyant que ni Kitty ni Arbuton n'osaient avancer.

— Le pavé n'est pas très propre, Dick, hasarda Kitty.

— Ma parole ! est-ce là la nièce de votre oncle ? Jamais je n'oserai raconter cela à Eriécreek.

— Il me semble que je vois d'ici la ruelle dans toute sa longueur : il n'y a que des poules et autres animaux de basse-cour.

— Très bien, cousine, dit le colonel ; quand l'oncle Jack—votre oncle—vous demandera compte de chaque pouce de ce terrain fatal aux soldats d'Arnold, j'espère que vous saurez comment lui répondre.

Kitty se mit à rire, et dit qu'elle essaierait d'avoir un peu recours à l'invention, dans le cas où l'oncle Jack pousserait les choses jusqu'aux pouces.

— A votre aise, Kitty ; vous pouvez suivre la rue Saint-Paul, là ; M. Arbuton et moi, nous explorerons l'ancienne rue Saut-au-Matelot, et nous vous rejoindrons couverts de gloire à l'autre bout.

— J'espère que ce sera de gloire, dit Kitty en jetant un coup d'œil sur la ruelle ; mais il est plus probable que vous serez couverts de plumes et de débris de paillasses. — Au revoir, M. Arbuton.

— Pas du tout, répondit le jeune homme ; je vais avec vous.

Le colonel feignit une surprise indignée, et, vivement, il s'engagea seul dans la vieille rue Saut-au-Matelot, pendant que ses compagnons prenaient la même direction par la rue Saint-Paul, à travers le va-et-vient mercantile du port. Ils passèrent en face des banques et des grandes maisons de commerce, rencontrant

sur leur route les figures hâlées de matelots de toutes les nations.

Au coin de la rue Saint-Pierre, le pavillon national flottait sur le consulat des Etats-Unis, et sa vue réveilla plus vivement, chez Kitty peu habituée aux voyages, le sentiment de son éloignement du sol natal.

Enfin, ils tournèrent dans la nouvelle rue Saut-au-Matelot, où aboutit la ruelle qui portait autrefois ce nom, et s'acheminèrent lentement dans l'ombre fraîche et le silence de cette voie solitaire.

Kitty était étrangement débarrassée de cette contrainte que M. Arbuton exerçait généralement sur elle. Un certain esprit d'indépendante résistance lui remplissait le cœur. Elle sentait et pensait à sa guise pour la première fois depuis plusieurs jours. De son côté, Arbuton allait méditant sur le problème que lui présentait cette jeune fille qui méprisait les *gentlemen*, et qui pourtant ne cessait pas d'être charmante à ses yeux.

Une légère odeur d'étaupe et de poisson salé remplissait l'atmosphère.

— Oh ! soupira Kitty, est-ce que cela ne vous fait pas songer aux mers lointaines ? Est-ce que vous n'aimeriez pas à être naufragé pour une demi-journée ou à peu près, M. Arbuton ?

— Oui, oui, certainement, répondit celui-ci avec distraction.

Puis il se demanda ce qu'elle avait à rire.

Le silence de l'endroit était troublé seulement par le bruit qui sortait des boutiques de tonneliers, lesquelles occupaient certainement une maison sur deux. La solitude n'était animée que par les chiens de Terre-Neuve qui s'allongeaient sur le seuil de chacun de ces ateliers.

La succession non interrompue de ces boutiques et de ces chiens mit Kitty en verve, et tout en cheminant à pas lents, elle se mit à plaisanter sur le sujet comme elle avait l'habitude de le faire à tout propos.

— Tiens, dit-elle, voici une porte sans chien. Cela ne peut pas être une véritable boutique de tonnelier, — sans chien ! Oh ! voilà qui explique tout, je suppose, ajouta-t-elle en s'arrêtant devant le perron et en lisant l'enseigne : *Académie commerciale et littéraire*, suspendue à une fenêtre du deuxième étage. Quel curieux endroit pour un temple de la science ! Quel rapport



supposez-vous qu'il puisse y avoir entre le métier de tonnelier et l'éducation académique, M. Arbuton ?

— Elle s'était arrêtée et regardait l'enseigne qui avait excité sa gaieté, balançant négligemment son ombrelle à droite et à gauche, tandis qu'un sourire rayonnant se jouait sur sa figure.

Soudain une ombre parut s'élançer entre elle et la porte ouverte ; M. Arbuton se précipita violemment de son côté, et pendant qu'elle faisait des efforts pour ne pas perdre son équilibre sous le choc, elle le vit penché sur un chien furieux, attaché sur sa poitrine, aux revers de son paletot, et dont il serrait la gorge de ses deux mains.

D'un regard il vit la terreur de la jeune fille.

— Je vous demande pardon ; n'appellez pas, dit-il.

Mais du fond de la boutique arrivaient des cris et des malédictions :

— Miséricorde ! c'est le bouledogue du capitaine anglais !

D'affreux cris de détresse se firent entendre, et un petit homme à la figure étrangement sauvage, nu-tête et les yeux hagards, s'élança de la maison. Il portait un tablier de tonnelier et avait à la main un fer rouge que, tout en criant, il appliqua sur le museau de la terrible bête.

Sans un cri, le chien lâcha prise, et, sautant à terre, se réfugia dans l'obscurité de la boutique aussi silencieusement qu'il en était sorti, pendant que Kitty était là frappée de stupeur, et avant que la foule attirée par les cris du tonnelier eût pu voir ce qui s'était passé.

M. Arbuton se releva, et jeta un regard menaçant aux spectateurs qui l'entouraient bouche bée. Ceux-ci commencèrent à retirer une à une leurs têtes des fenêtres, et à regagner le seuil de leurs portes, comme s'ils eussent été coupables de quelque chose de bien pire que d'avoir voulu secourir un de leurs semblables.

— Bon Dieu ! dit Arbuton, quelle scène abominable !

Il était pâle comme un mort. Après avoir ainsi chassé du regard les spectateurs indiscrets, il se retourna vers celui qui l'avait délivré :

— Merci bien, dit-il d'un ton ferme et froid.

Puis il ôta son pardessus déchiré par les dents de l'animal, et irrémédiablement déshonoré par ce brutal assaut. Il le regarda en

frissonnant, avec un air d'indicible dégoût, et fit un mouvement comme pour le jeter dans la rue. Mais son regard tomba sur la petite figure malpropre du tonnelier qui se tenait immobile, roulant ses mains dans son tablier, et protestant vivement et avec volubilité que le chien n'était pas à lui, mais à un capitaine de vaisseau anglais, qui le lui avait confié. Il avait pensé plusieurs fois à le tuer, disait-il.

M. Arbuton, qui paraissait ne pas l'entendre ou qui était trop occupé d'autre chose pour songer si l'individu était coupable ou non, lui adressa tout à coup la parole en français :

— Vous m'avez rendu un grand service, Monsieur; je ne puis pas vous le payer; mais prenez toujours ceci, dit-il, en glissant un billet de banque dans la main noire du petit homme.

— Oh ! c'est bien trop ! s'écria celui-ci. Mais c'est vraiment le fait d'un monsieur comme vous, si brave, si...

— Assez ! cela n'est rien, interrompit M. Arbuton.

Et jetant son paletot sur l'épaule du tonnelier :

— Faites-moi encore le plaisir de garder ceci, dit-il ; peut-être pourrez-vous l'utiliser.

— Monsieur me comble... monsieur... balbutia l'individu émerveillé. Mais Arbuton se tourna brusquement du côté de Kitty, qui tremblait de porter comme les autres spectateurs sa part de responsabilité, et lui saisissant la main qu'il plaça et pressa tendrement sous son bras en s'éloignant, il laissa son interlocuteur planté au beau milieu du trottoir le regardant aller tout ébahi.

Kitty osait à peine lui demander s'il était blessé, ce qu'elle fit cependant d'une voix tremblante.

— Non, je ne crois pas, répondit-il en jetant un coup d'œil à sa redingote qui était croisée sur sa poitrine, et intacte.

Il continua à marcher, jetant un regard rapide à toutes les portes où il n'apercevait pas de suite un chien de Terre-Neuve.

Tout cela s'était passé si soudainement et en si peu de temps que la jeune fille aurait pu ne pas entièrement comprendre, quand même elle aurait été témoin de toute la scène. Arbuton s'en rendait à peine compte lui-même.

Au moment où Kitty s'arrêtait riant et badinant à la porte de la boutique, il avait par hasard aperçu le chien tapis à l'intérieur, et n'avait eu que juste le temps de se précipiter en avant

pour recevoir sur sa poitrine le féroce animal qui s'élançait sur elle.

En agissant ainsi il n'avait aucunement songé à son propre danger. Il savait qu'il n'était pas blessé, mais cela lui était égal. Kitty était saine et sauve, c'est tout ce qui l'occupait. En pressant sa main contre son cœur, il sentit en lui comme un frémissement d'inexprimable tendresse, comme un sentiment de possession rapide et passionné, une espèce de transport enthousiaste, comme si, en la sauvant de cet horrible danger, il l'avait conquise pour toujours.

La perplexité qu'il avait toujours éprouvée à son endroit semblait s'être évanouie comme une chimère. Toutes ses froides hésitations et ses scrupules gênants qui l'embarrassaient autrefois venaient de s'envoler, et avec eux tous les soucis de son rang. Son rang? Dans ce moment suprême, il ne connaissait pas d'autre monde que celui qu'il voyait dans les yeux de Kitty, où il plongeait son regard avec une expression que la jeune fille ne savait trop comment interpréter. Elle pensait que cette aventure avait profondément vexé son amour-propre, — elle était sûre qu'il était homme à songer plus à cela qu'au danger couru, — et craignait qu'en en parlant elle n'aggravât sa blessure.

Ils marchaient rapidement. Elle attendait qu'il prit la parole; mais il n'en faisait rien, bien que, chaque fois qu'il jetât sur elle son regard étrange, il parût prêt à ouvrir la bouche.

Tout à coup elle s'arrêta, et retirant sa main de dessous le bras de son compagnon :

— Mais nous avons oublié mon cousin, dit-elle.

— En effet! répondit Arbuton, avec un vague sourire.

Et jetant un regard en arrière, ils aperçurent le colonel debout sur le trottoir, près de l'extrémité de l'ancienne rue du Saut-au-Matelot, les mains dans les poches et les yeux fixés sur eux avec persistance. Son regard ne perdit rien de sa sévérité lorsqu'ils s'approchèrent, et les premières paroles de Kitty ne furent pas de nature à le remettre en belle humeur.

— Oh! Dick, je vous avais entièrement oublié, s'écria-t-elle avec un rire soudain et inexplicable, interrompu et repris comme si quelque drolatique image fût apparue et disparue alternativement dans son esprit.

— Ma foi, cela peut être un compliment, Kitty; mais il n'est guère compréhensible, dit-il en promenant son regard inquisi-

teur sur le jeune couple. Je ne sais pas ce que vous direz à l'oncle Jack. Ce n'est pas moi seulement que vous oubliez, c'est toute l'expédition américaine contre Québec.

Le colonel attendit en vain la réponse. Kitty n'osait pas entreprendre une explication, et M. Arbuton n'était pas homme à paraître se vanter de la part qu'il avait prise à l'aventure, en racontant ce qui s'était passé, lors même qu'il eût aimé à le faire dans le moment.

L'ignorance même où se trouvait Kitty de ce qu'il avait osé pour elle, ajoutait du charme au nouveau sentiment qui s'était emparé de lui; et il aurait voulu, autant qu'il possible, ne pas gâter son bonheur en y mêlant chez Kitty un sentiment de reconnaissance, tout agréable que cela eût pu lui paraître, dans une autre circonstance. Pour le moment, il n'aimait pas à entrer dans des explications, afin de garder pour lui la compassion naïve de la jeune fille, et lui mieux permettre d'exprimer par son rire joyeux un soulagement dont elle ignorait la vraie nature.

— Je ne comprends rien à cela, dit le colonel, à travers l'esprit lourdement masculin duquel commençait à percer le vague soupçon de quelque intrigue amoureuse.

Mais rejetant bien vite cela comme absurde :

— Enfin, ajouta-t-il, vous avez fait l'oubli, à moi de pardonner. Tout ce que je réclame de vous maintenant, c'est le plaisir de votre compagnie jusqu'à l'endroit où est tombé Montgomery. Fanny ne voudra jamais croire que je l'ai trouvé, si vous ne venez pas avec moi, alléqua-t-il sous forme de dernière instance.

— Oh! sans doute, nous irons, dit M. Arbuton, parlant, sans s'en apercevoir, comme s'il eût été autorisé à le faire pour les deux.

Ils entrèrent de nouveau dans les rues plus animées du port, traversèrent la place du 1<sup>er</sup> arché de la basse ville, au milieu de laquelle s'élève le marché lui-même ayant, de chaque côté, des magasins et des maisons d'entrepôt. Ils suivirent la longue rangée de baraques couvertes de toile, regorgeant de denrées et de légumes, ainsi que le vaste escalier plongeant dans le fleuve, et par où les produits de la campagne arrivent au marché.

Toute la place était encombrée de paysans en voiture et de citoyens à pied.

A un certain endroit, un groupe entourait une voiture peinte à grand frais, du haut de laquelle une espèce de Yankee à figure

de charlatan pérorait dans un français de son cru, pour vendre une médecine américaine brevetée, à son auditoire qui riait sous cape. Cela amusant Kitty, M. Arbuton trouva que c'était la chose la plus drôle du monde; mais il fut encore beaucoup plus intéressé lorsqu'on fit remarquer au colonel un paysan debout dans un coin, près d'un panier de volailles qu'examinait une acheteuse, comme si c'eût été quelque chose d'extraordinaire, pendant que la foule s'assemblait alentour.

— Il faut beaucoup de monde pour conclure un marché. Ici, remarqua le colonel. Je suppose qu'ils font sortir la garnison lorsqu'ils vendent un bœuf.

En effet, le marchand et l'acheteur semblaient prendre avis des spectateurs qui discutaient en examinant attentivement la marchandise, comme s'ils n'avaient encore jamais rien vu de si rare que des poules.

A la fin, le paysan prit lui-même le paquet de volailles, et les passa en revue avec beaucoup d'attention.

— Ma foi, dit Kitty, on dirait qu'il n'a pas encore vu ses propres poulets.

Arbuton, qui généralement goûtait si peu les plaisanteries de ce genre, sourit comme si c'eût été la boutade la plus spirituelle, et la plus charmante réflexion du monde. Il fit attendre ses compagnons pour assister à la conclusion du marché: on aurait dit qu'il eût pu rester là indéfiniment.

Mais le colonel avait Montgomery à cœur, et il les pressa d'avancer. Il les conduisit au-delà du quai de la Reine, le long du chemin des Foulons jusqu'à l'endroit où le flanc escarpé et rugueux du cap porte un écriteau sur lequel on lit: *Ici tomba Montgomery*, — bien qu'en réalité il ne soit pas tombé à mi-côte, mais au pied même du rocher, sous la batterie qui l'empêcha de faire sa jonction avec Arnold à la porte Prescott.

Le lieu a encore un certain aspect sauvage, tant le flanc de la falaise sur laquelle s'élèvent les hautes murailles de la citadelle est aride, tant les quelques têtes de sapins qui sortent des crevasses sont rabougries et déchiquetées par les tempêtes hivernales, tant les maisons sont décrépites par l'âge, et portent sur leurs pans les vestiges des fréquents incendies qui désolent la basse ville.

Tout fut inutile. Ni les souvenirs de l'endroit, ni son apparence ne purent remettre dans la même direction les pensées de ces tou-

ristes si curieusement assortis ; et le colonel, après quelques tentatives pour ramener le cours des réflexions sur un terrain commun, dut abandonner Arbuton à ses tendres rêveries et Kitty à son étonnement de voir son compagnon si changé dans ses rapports avec elle. Ses complaisances l'intimidaient, tant elle y était peu habituée ; et peut-être n'était-elle pas éloignée d'en être surprise comme d'un certain manque de dignité.

— Eh ! bien, Kitty, dit le colonel, m'est avis que l'oncle Jack aurait fait plus de cas de tout ceci que nous n'en avons fait nous-mêmes. Il aurait constaté le caractère géologique de ces rochers, dans tous les cas.

## IX

## M. ARBUTON PERD LA TÊTE

Après sa promenade, Kitty se rendit comme d'habitude dans la chambre de madame Ellison ; mais en s'asseyant auprès du canapé, elle tomba dans une profonde rêverie.

— Qu'avez-vous à sourire ? demanda madame Ellison, après avoir laissé la jeune fille un instant à sa distraction.

— Est-ce que je souriais ? demanda Kitty en riant. Je ne m'en apercevais pas.

— Qu'est-il donc arrivé de si drôle ?

— Ma foi, je ne sais pas si c'est drôle ou non ; je suis même d'avis que ça ne l'est pas du tout.

— Alors qu'est-ce qui vous fait rire ?

— Je ne sais pas. Est-ce que...

— Allons, ne me demandez pas si vous avez ri, Kitty. C'est un peu trop fort. Vous pouvez répondre ou ne pas répondre ; c'est votre affaire ; mais je n'aime point qu'on se moque de moi.

— Oh ! Fauny, comment pouvez-vous ?... Je pensais à tout autre chose. Mais je ne vois pas comment je pourrais vous en faire part sans montrer M. Arbuton sous un jour un peu risible, et ce ne serait pas très loyal.

— Tiens, vous voilà bien scrupuleuse à son sujet tout à coup, dit madame Ellison. Vous ne paraissiez pas si disposée à l'épargner, hier. J'ai peine à m'expliquer une conversion si soudaine.

Kitty répondit par un accès de fou rire des plus agaçants.

— Maintenant, dit-elle, je vois bien qu'il faut tout vous dire.

Et elle raconta rapidement ce qui était arrivé à son ami.

— Eh bien, Fanny, fit-elle en concluant, je n'ai jamais vu autant de bravoure unie à un pareil sang-froid, et je l'admire plus que jamais ; mais je ne puis m'empêcher de voir le revers de la médaille, vous savez.

— Quel revers de la médaille ? Je ne comprends pas.

— Tenez, vous auriez ri vous-même, si vous aviez vu l'air de grand seigneur avec lequel il renvoya les pauvres diables qui sortaient des maisons voisines pour lui porter secours, la pose superbe qu'il avait en récompensant le petit tonnelier, la manière héroïque dont il s'est séparé de son paletot, — qu'il ne peut guère remplacer à Québec, — la politesse distraite avec laquelle il s'empara de ma main pour la placer sous son bras, et son départ triomphal avec moi ? Mais le comble, Fanny, — et elle se courba sous un formidable accès de gaieté longtemps retenue, — le comble, c'était le fer, vous savez, le fer rouge du tonnelier ; il me semblait voir le chien porter sur son nez, pour le reste de ses jours, la marque qui sert à constater combien chaque tonneau contient de gallons.

— Kitty, ne soyez point... sacrilège, s'écria madame Ellison.

— Non, je ne suis point sacrilège, répliqua-t-elle, haletante et respirant à peine. Je n'ai jamais autant respecté M. Arbuton ; et vous avouez vous-même que je n'ai pas l'habitude d'être aussi scrupuleuse à son égard. Mais, de ma vie, je n'ai jamais été si contente de voir Dick et d'avoir un prétexte pour rire. Je n'ai pas dit un mot à M. Arbuton, car il n'aurait pas pu, quand même il l'aurait voulu, me laisser rire assez pour en finir. Je marchais péniblement, mais gravement à côté de lui, et ni lui ni moi n'en avons parlé à Dick, conclua-t-elle, hors d'haleine. Et maintenant je ne vois pas pourquoi je vous conte cela, à vous ; cela me paraît méchant et cruel, fit-elle toute contrite et presque pensive.

Ce récit n'avait pas fait rire madame Ellison.

— Eh bien, Kitty, dit-elle, s'il s'agissait d'une autre jeune fille, je dirais qu'il y avait manque de cœur à agir comme vous l'avez fait.

— Je sais que c'est un manque de cœur, Fanny ; et vous n'avez pas besoin de faire allusion à nulle autre jeune fille. Je suis sûre

cependant de ne pas avoir laissé échapper une seule syllabe pour le blesser ; au contraire, il s'était montré très désagréable un moment auparavant, et je lui ai tout pardonné lorsque je l'ai vu si mortifié. Vous voyez que je ne manque pas de sentiments.

Mais un instant après, la jeune fille se leva, prit les mains de sa cousine dans les siennes, et s'écria avec explosion :

— Oui, Fanny, j'ai été sans cœur. Je crains de n'avoir montré ni sympathie ni compassion. J'ai peur d'avoir paru insensible et dure. J'aurais dû ne pas songer à autre chose qu'au danger qu'il avait couru ; maintenant il me semble que je n'y ai presque pas pensé. Oh ! c'était cruel de ma part de voir en cela quelque chose de risible. Que puis-je faire maintenant ?

— En tout cas, ne perdez pas la tête, Kitty. Il ne sait pas que vous avez ri de lui. Vous n'avez rien à y faire.

— Si fait. Il ne sait pas que j'ai ri de lui ; mais il faut vous dire que j'ai ri beaucoup lorsque nous avons rencontré Dick ; et que doit-il en penser ?

— Il en conclura que vous étiez nerveuse, je suppose.

— Vraiment ? Pensez-vous cela, Fanny ? Oh ! je voudrais le croire ! Je suis si horriblement mécontente de moi. Hier, à cette même place, je l'accusais de manquer de sensibilité, et dire que j'ai été mille fois pire qu'il n'a jamais été et ne pourrait jamais être ! Oh ! ma chère, ma chère !

— Kitty, assez ! interrompit madame Ellison ; vous me chargez à fonds de train, et me voilà toute confuse de n'être pas plus émue.

— Oh ! c'est facile pour vous d'être calme ; mais vous ne le seriez pas tant, si vous ne saviez que faire.

— Oui, je le serais, puisque je ne sais que faire, et que je suis calme.

— Mais enfin, que faut-il faire ?

Et Kitty retira ses mains de celles de Fanny, et se mit à se les tordre convulsivement.

— Je vais vous dire, ajouta-t-elle tout à coup, en même temps qu'une expression de soulagement s'épanouissait sur sa physionomie ; pendant tout le temps qu'il demeurera ici, je supporterai tout ce qu'il pourra faire ou dire de désagréable, sans jamais le



lui rendre. J'endurerai tout. Je serai si douce ! Il pourra me regarder du haut de sa grandeur, me brusquer, me mettre dans le tort tant qu'il voudra. Si bien qu'il ne pourra point me reprocher ma conduite. — O Fanny !

Là-dessus, madame Ellison promet de la gronder fort pour ces absurdités, l'attira à elle pour l'embrasser, lui assura qu'elle n'avait encouru aucun blâme, mais que, néanmoins, elle approuvait sa résolution d'expié sa faute en respectant à l'avenir les faiblesses et les préjugés de M. Arbuton.

Nous ne savons jusqu'à quel point Kitty aurait mises ses héroïques dispositions en pratique ; les déterminations si facilement prises ne sont pas toujours aussi facilement exécutées. Elle passa la nuit sans dormir, toute à ses bonnes résolutions et à ses projets d'expiation.

Mais, heureusement pour elle, les faiblesses et les préjugés d'Arbuton s'étaient étrangement modifiés. Le changement qui s'était opéré chez lui, ce jour-là, persista. C'était toujours Arbuton, mais avec une différence. Il ne pouvait pas refaire entièrement un caractère qu'il devait à la nature et à son éducation ; et peut-être d'ailleurs eût-il été impossible de l'entamer sérieusement sans détruire l'individu lui-même. Il resta désespérément supérieur au colonel et à madame Ellison ; mais il est difficile d'aimer une femme sans chercher — au moins avant le mariage — à plaire à ceux qui lui sont chers.

Arbuton avait disputé pas à pas le terrain à sa passion ; il avait fait face avec fermeté à cette magie qui, dans les commencements, le charma chez la jeune fille. Plus tard il n'avait rien fait de plus que de se conformer aux exigences de la plus stricte politesse. Il avait été excessivement tourmenté de savoir si elle pourrait lui convenir, à lui et à son rang dans la société. Il n'était pas encore sûr que ses parents inconnus pour lui ne fussent des gens horriblement vulgaires. Il était même dans une ignorance complète de la condition sociale de la jeune fille et des circonstances de sa vie. Mais il ne la voyait plus que dans le rayonnement de ce qu'il avait osé pour elle, et qu'au reflet du dévouement par lequel il lui semblait l'avoir conquise.

Et il agissait auprès d'elle avec l'abnégation d'un amoureux, ou quelque chose d'analogue, comme qui dirait une tolérance

absolue, une patience pleine de tendresse, dans laquelle il aurait été difficile de découvrir une ombre de condescendance cachée.

Il était devenu passablement intime dans la famille.

La blessure de madame Ellison, malgré de nombreuses imprudences, allait décidément mieux, et quelquefois la malade se payait la cérémonie de descendre dîner avec l'aide de quelqu'un. Mais elle prenait toujours le thé près de son canapé, et Arbuton en faisait autant avec le reste de la famille.

Peu d'heures du jour s'écoulaient sans qu'ils se rencontraient dans cette intimité familière qui s'établit entre les personnes qui passent les loisirs de l'été sous le même toit.

Le matin, il retrouvait la jeune fille plus fraîche et plus gaie qu'aucune des fleurs du jardin placé sous sa fenêtre, et gardant encore dans son regard le doux reflet de ses rêves de jeune fille.

Le soir se passait près d'elle, à la lueur de la lampe qui éclairait ce petit monde intérieur en reléguant dans l'ombre le grand monde du dehors, et semblait comme le suave rayonnement de la présence de cette jeune fille qui causait, tricotait ou lisait, — ange idéal du foyer.

Quelquefois il l'entendait causer avec sa cousine, ou rire à demi-voix après lui avoir dit bonsoir. Une nuit il s'éveilla : elle paraissait être à sa fenêtre, regardant le jardin des ursulines au clair de lune, et fredonnant des lambeaux de romance.

La rencontrer sur les escaliers ou dans les passages et lui faire place avec un geste, une rougeur, un léger émoi ; s'asseoir à table avec elle trois fois par jour, — tout cela exerçait sur lui une fascination puissante. Il y avait du ravissement dans son châle retombant sur le dossier de sa chaise. Ses gants reposant sur la table comme des feuilles mortes, et conservant encore la forme de ses mains, étaient pleins d'enchantement ; et, chose extraordinaire, ils lui touchaient le cœur d'autant plus qu'il y avait en eux quelque chose de négligé, et que le bout des doigts en était délicieusement usé.

Il trouvait de l'intérêt même dans les conversations à la dérobee qu'elle avait avec Fanny sur l'assemblage des objets et l'assortiment des couleurs. Ces conversations revenaient plus ou moins souvent, quel que fût le sujet sur le tapis ; car il s'élevait toujours dans l'esprit de l'une ou de l'autre des deux dames quel-

que question relative aux adaptations qu'on était obligé de faire de la toilette de madame Ellison aux exigences de la vie quotidienne de Kitty.

Ce secret était un attrait pour leurs cœurs innocents, et les cachettes qu'il nécessitait, les difficultés soudaines qu'il présentait, et les équivoques bien excusables qu'il inspirait, avait tout le piquant de l'intrigue.

Rien n'allait mieux au caractère de madame Ellison que de parer Kitty pour cette mascarade perpétuelle; et comme les toilettes étaient très jolies, et que Kitty était fille d'Eve dans l'âme, je ne vois pas comment cela aurait pu lui déplaire. Leur conversation s'animait de cette joyeuse pensée qu'Arbuton était loin de songer à ce dont il s'agissait. Il y avait des murmures, des gestes et des rires mystérieux. Quelquefois il croyait qu'on s'amusaient à ses dépens; alors il se joignait à elles, et son erreur redoublait l'hilarité des autres.

Il allait et venait avec elles en toute liberté. Il n'avait qu'à frapper à la porte de madame Ellison, pour qu'une voix pleine de sincère cordialité lui souhaitât la bienvenue. Il n'avait qu'à proposer, et Kitty était toujours prête pour n'importe quelle excursion à travers Québec, où presque toutes leurs heures de promenades passaient comme des rêves.

Les premiers symptômes de l'automne se faisaient sentir : — la fraîcheur du matin, la chaleur encore forte du milieu du jour, les rayons obliques et blafards de l'après-midi, et la pâle splendeur des nuits remplies d'aurores boréales.

Jamais ville ne fut plus minutieusement explorée, mais aussi nulle ville n'est plus féconde en objets intéressants. Kitty aimait l'endroit avec passion, et l'amour qu'Arbuton avait pour elle faisait partager jusqu'à un certain point à celui-ci cette espèce de patriotisme d'adoption.

— Je n'avais pas l'idée que vous pussiez tenir à cela, vous autres gens de l'Ouest, dit-il un jour. Je croyais que votre esprit était principalement tourné vers les choses neuves et symétriques.

— Mais comment avez-vous pu penser ainsi? demanda Kitty avec douceur. C'est justement parce que nous sommes entourés par trop de choses neuves et symétriques, que nous aimons ce qui est vieux et irrégulier. Je crois que l'Europe me plairait mieux

qu'à vous-même. Il y a une vieille maison de campagne abandonnée près d'Eriécreek, tombant en ruine au milieu des touffes sauvages d'églantiers et de cognasses ; c'était pour moi une merveille d'antiquité parce qu'elle datait de 1815. Vous pouvez juger de mes impressions au milieu d'une ville fondée il y a trois siècles, qui a subi tant de sièges et d'assauts, et qui semble la reproduction pittoresque de tant de magnifiques vieilles cités que je ne verrai jamais !

— Oh ! peut-être les verrez-vous quelque jour ! dit-il, entraîné par l'enthousiasme de la jeune fille.

— Je n'y tiens pas quant à présent. Québec me suffit. J'adore cet endroit. Je voudrais ne jamais le quitter. Il n'y a pas un détour, une encoignure, un toit en ferblanc, une lucarne ou une pierre grise qui ne me semble quelque chose de précieux.

Arbuton se mit à rire.

— Eh bien, vous serez pour moi la souveraine de Québec, dit-il. Allons-nous faire sortir les troupes de la garnison ?

— Non ; à moins que vous ne puissiez évoquer à leur place les soldats de Montcalm.

Et tout en causant ainsi, ils passaient en flânant sous les portes de la ville, et s'aventuraient dans les faubourgs jusqu'à ce qu'ils rencontrassent quelque pauvre église à l'intérieur dénudé ; où certains pauvres dévots bien humbles vénéraient quelque saint devant l'image duquel brillait une lampe allumée. Ou bien, ils longeaient les murs élevés de quelque couvent d'où montaient les voix au timbre étrange et métallique des religieuses chantant leurs hymnes à l'intérieur. Quelquefois ils passaient de longues heures sur l'esplanade, sous l'empire du sentiment de mélancolie que font naître les objets négligés et qui commencent à tomber en ruine. Ils marchaient de long en large sur la pelouse que rayait l'ombre svelte des peupliers ; ou bien, complètement étrangers aux objets qui les entouraient, ils s'asseyaient pour causer sur l'affût des gros canons rouillés, pendant qu'une araignée tissait sa toile dans la bouche d'un mortier, que les herbes se penchaient sur les pyramides de boulets démantelées, que les enfants s'ébattaient de-ci de-là, que les bonnes prêtaient l'oreille aux propos amoureux de quelques galants sous-officiers, et qu'une sentinelle en habit rouge allait et venait paresseusement devant sa guérite.

Les jours où il y avait de la musique, ils allaient écouter la fanfare dans le jardin du gouverneur, et là assistaient au

*flirtations* entre le beau monde de la vieille capitale et les officiers aux favoris blonds.

Pendant les belles soirées, ils se mêlaient à la foule qui encombrait la terrasse Durham, pendant que le fleuve, avec ses lumières marines, et la basse ville avec ses réverbères, se dessinaient comme un firmament terrestre à deux cents pieds au-dessous d'eux, que la Pointe-Lévis brillait et scintillait sur la rive opposée, et que sur leur tête, dans le nord, l'aurore boréale secouait avec légèreté ses flottantes banderoles violettes et cramoisies.

Ils aimaient à gravir les marches du Casse-Cou, qui sautent de la haute à la basse ville, près de la porte Prescott. Ce vieil escalier rappelait Naples et Trieste à M. Arbuton, tout en charmant Kitty par le pittoresque sans pareil de ses vieilles tavernes et de ses vieilles boutiques, avec leurs fenêtres élevées garnies de pots de fleurs. Ils s'arrêtaient à regarder les géraniums et les fushias, en pensant à autres choses; pendant que les excellents oisifs de l'endroit s'avançaient sur le pas de leurs portes, et se mettaient à regarder en l'air avec eux.

Ils reconnaissaient le joli jeune homme blond et la charmante jeune fille aux yeux gris, — car les habitants de Québec ont tout le temps de remarquer les étrangers qui passent quelques jours dans leur ville; et, différentes de celle des touristes qui ne font que passer, les figures de Kitty et d'Arbuton leur étaient devenues familières. De leur côté les deux jeunes gens avaient séjourné assez longtemps dans l'endroit pour ne pas se sentir confondus avec la masse banale des oiseaux de passage.

Quand ils étaient à la maison, un de leurs recoins favoris était la fenêtre regardant sur le jardin des ursulines. Deux chaises étaient là face à face. En passant, il était difficile pour un des deux jeunes gens de ne pas se laisser choir un instant dans l'une de ces chaises, ce qui paraissait avoir pour inévitable conséquence d'attirer son compagnon sur la chaise d'en face.

Ils restaient là souvent des matinées entières, causant à bâtons rompus, de-ci et de-là, contemplant à loisir et en silence les religieuses se promenant de long en large dans le jardin. Ils cherchaient des yeux la nonne svelte et mélancolique et la petite sœur dodue et joyeuse que Kitty avait adoptées, et qu'elle avait représentées à son ami comme une allégorie de notre existence avec ses inséparables contrastes. Et ils aimaient à s'imaginer que

l'influence de l'une ou de l'autre des deux nonnes était dans son ascendant, suivant que le sujet de leur propre conversation était triste ou gai. Dans leurs rapports entre eux, les individus sont assez semblables aux enfants; ils aiment à revenir souvent sur les mêmes choses, et celles-ci leur plaisent quelquefois d'autant mieux qu'elles sont plus futiles.

Parfois Kitty arrivait avec un livre à la main — un doigt entre les feuillets pour marquer le passage; c'était tantôt un nouveau roman, tantôt quelque édition de Longfellow, — objet de piraterie littéraire lâchement acheté dans quelque librairie de Québec.

Alors Arbuton demandait à voir le livre, et se mettait à lire pour elle de la prose ou des vers pendant des heures entières. Il jouait son rôle moitié sérieux moitié comique de soupirant avec autant d'avantage que la plupart des hommes; et certaine influence à laquelle il ne pouvait ni ne voulait résister, le façonnait à tout ce que ce rôle a d'absurde et de charmant.

De temps à autre, en faisant appel à ses souvenirs, et en tâchant de faire bravement face aux conséquences possibles, il amenait doucement la conversation sur Eriécreek, et tâchait de se créer une idée moins confuse de l'endroit, ainsi que de la résidence et des amis de Kitty. Et même alors, le présent était si agréable et si rempli de contentement, que ses pensées, lorsqu'elles se tournaient vers l'avenir, ne rencontraient plus les obstacles qui l'avaient fait si longtemps hésiter. Quel que fût le passé de la jeune fille, il trouverait bien le moyen de relâcher les liens qui l'y rattachaient. Un an ou deux en Europe, et il ne resterait plus de traces d'Eriécreek. Sans aucun effort de sa part à lui, la vie de Kitty s'adapterait à la sienne, et cesserait d'être liée à celle des gens de là-bas.

Enfin tous les caprices de son imagination — et c'est à peine s'ils avaient un but — s'accomplissaient l'un après l'autre dans les péripéties d'une vague et fugitive rêverie, pendant que les jours s'écoulaient, que l'ombre du lierre suspendu à la fenêtre où ils s'asseyaient — au soleil ou au clair de lune — flottait sur la joue de Kitty, et que le fushia caressait ses cheveux de sa fleur violette et éramoisie.

— *A continuer.*

# AUX CANADIENS FRANÇAIS

## SONNET

TOAST PORTÉ A UN BANQUET LITTÉRAIRE A TOULOUSE.

Oui, nous sommes toujours les fils des mêmes pères,  
Et nos cœurs ont saigné sous les mêmes douleurs,  
Dans les instants fatals de nos luttes amères,  
Vos yeux, comme nos yeux, se sont mouillés de pleurs...

Oui, nous ne formerons qu'un seul peuple de frères,  
Ayant mêmes amours, nous aurons mêmes cœurs,  
Et pour nos ennemis mêmes accents sévères,  
Et pour le même Dieu nous sèmerons des fleurs!

Nous avons même langue et cherchons même gloire,  
Nous haïssons l'infâme et nous aimons le beau,  
Nous sommes orgueilleux de notre vieillé histoire,

Tous, et nous tirerons nos vieux noms du tombeau...  
Amis, c'est pour cela qu'aujourd'hui je veux boire...  
Moi, Français du vieux monde aux Français du nouveau!

CHRISTIAN DE GRAGNAGUES (\*).

(\*) L'auteur de ce magnifique sonnet, — qui ne pouvait nous faire un plus beau cadeau du nouvel an, — voudra bien agréer l'expression de notre vive reconnaissance. Au risque de trahir un secret, nous apprendrons à nos lecteurs que M. Christian de Gragnagues a entrepris d'écrire une histoire du Canada français. Grâce à de nombreux documents datant de la période antérieure à la conquête et qui se sont conservés dans les châteaux de sa famille, il a pu déjà mener à bonne fin une grande partie de sa tâche.

Voilà donc de nobles sentiments, de généreuses promesses ratifiées par des actes.



---

## PROSPER BLANCHEMAIN

---

Le Canada vient de perdre un de ses meilleurs amis en France. Le jour de Noël, — jour même où l'on donnait son nom au seul cercle littéraire de notre ville, — est décédé, à son château de Longefont, près Saint-Gaultier, Indre, Prosper Blanchemain, l'un des plus grands poètes et l'une des figures les plus sympathiques de la France moderne. Une lettre de son fils annonçait hier cette triste nouvelle à notre concitoyen M. L. H. Fréchette.

Les principales œuvres de M. Blanchemain sont cinq volumes de poésies intitulés respectivement : *Poèmes et Poésies*, — *Foi, Espérance et Charité*, — *Idéal*, — *Fleurs de France*, — *Sonnets et Fantaisies*. Ces cinq volumes ont été couronnés il y a deux ans par l'Académie française.

Ce qui distingue principalement l'œuvre de M. Blanchemain, c'est l'exquise délicatesse de la pensée, unie à une perfection de style qui a peu d'égale. En le lisant on ne pouvait s'empêcher de s'éprendre de cette nature si douce, si bonne, si tendre, si éminemment cordiale, servie par une intelligence d'élite où le génie éclatait en conceptions tantôt d'une suavité incomparable et tantôt d'un souffle épique qui le mettait au premier rang parmi les maîtres.

Blanchemain était plutôt connu parmi les littérateurs que parmi le peuple. Cela venait de ce que — jouissant d'une grande fortune — il n'avait jamais fait une carrière des lettres. Ses livres n'ont jamais été tirés qu'à cinq cents exemplaires, — éditions de luxe, — dont quelques-uns seulement étaient mis en vente. Le reste passait en cadeaux à ses amis. Jamais un mot de réclame, jamais aucun de ces moyens par lesquels un auteur se popularise ; en un mot, jamais réputation ne fut plus noblement et plus légitimement acquise.



Ses principaux morceaux sont : *Une Odelette de Ronsard*, — *La tristesse d'Ougami, chant canadien*, — *La mort du duc d'Orléans*, — *Le donjon de Romefort*, — *Rouen et Sainte-Hélène*, — *Clémence Isaure*, — *Les reliques de saint Augustin*, — *La fille du Tintoret*, — *Illusions perdues*, — *Les deux mondes*, — *Les deux fantômes*, — *Les funérailles de Létitia Bonaparte*, — *Le cercueil de Napoléon*, — et *L'arc de triomphe de l'Etoile*.

Reproduisons ici une de ces mille bluettes que le poète jetait avec tant de prodigalité à tous les vents de l'inspiration quotidienne. Elle est de circonstance.

## MÉDITATION.

Quand vous êtes couverts du linceul solitaire,  
O morts, qu'éprouvez-vous ?  
Etes-vous soucieux de ce qu'on fait sur terre,  
Vous qui dormez dessous ?

De ceux qui sont restés dans ce monde où l'on doute,  
Sentez-vous les douleurs ?  
Entendez-vous filtrer jusqu'à vous, goutte à goutte,  
Ce qu'ils versent de pleurs ?

Ecoutez-vous leurs vœux, comme un lointain murmure  
Qu'on perçoit à demi ?  
Vous réjouissez-vous, lorsque la sépulture  
S'ouvre pour un ami ?

Souffrez-vous, pauvres morts, quand il ne vient personne  
Vous parler du passé ?  
Quand la mousse dévore et quand l'herbe environne  
Le tombeau délaissé ?

Quand vous n'entendez plus rien pleurer que la pluie,  
Rien gémir que les vents,  
Rien passer qu'un oiseau qui par instants s'appuie  
Sur vos cyprès mouvants ?

Non ! vous ne souffrez pas ! j'ai soulevé la pierre  
Du sépulcre béant,  
Et j'ai sondé l'abîme, et j'ai vu la poussière,  
Et j'ai crié : « Néant ! »

Poussière, tu n'es rien ! cendre, tu n'es pas l'être  
 Que nous avons chéri !  
 Tu n'es qu'un vêtement dédaigné par son maître,  
 Et qu'un lambeau flétri.

Rien de lui n'est entré dans la terre, où retombe  
 Le corps matériel.  
 Qu'attendons-nous ici ? Poussons du pied la tombe,  
 Et regardons le ciel !

Pourtant nous nous penchons, attendris, vers ces restes ;  
 Nous aimons ces lambeaux ;  
 Nous gardons, oublieux de nos âmes célestes,  
 Le culte des tombeaux.

Nous chérissons encor dans sa dépouille humaine  
 L'être qui nous fut cher ;  
 Mortels, nous ressentons le bonheur et la peine  
 Avec des cœurs de chair !

Coïncidence assez singulière, le 12 au soir, à une réunion d'amis sous les auspices du *Cercle Blanchemain*, le juge en chef de la cour d'appel, sir A. A. Dorion, proposa la santé du patron du cercle. Hélas ! on ne se doutait guère qu'il aurait fallu plutôt jeter une fleur sur sa tombe.

Au nom des lettres canadiennes, qui avaient en M. Blanchemain un ami dont elles s'honoreront toujours, nous la jetons avec respect, cette fleur, sur le tombeau du poète, et nous offrons nos plus vives sympathies à la famille désolée qui l'aimait tant et qu'il a si souvent chantée dans ses beaux vers.

L'abbé T. A. CHANDONNET.

# De la Monnaie et des Banques

— PAR —

BONAMY PRICE,

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ D'OXFORD.

---

TRADUCTION DE F. LANGELIER (\*)

---

## CHAPITRE I

### DE LA MONNAIE MÉTALLIQUE

Entreprendre l'examen des principes sur lesquels repose l'usage de la monnaie, on peut dire que c'est vouloir débrouiller le chaos. Il suffit presque de prononcer le mot de *monnaie* pour voir tout le monde se sauver ou se boucher les oreilles. La pensée qu'il inspire, c'est de fuir à tout prix un sujet associé à un jargon aussi insupportable. C'est, semble-t-il, une tâche au dessus des forces de la raison humaine, que celle d'arriver à une notion claire, précise et intelligible de la monnaie. « Il est inutile, s'écriait dernièrement dans la chambre des communes un ex-lord maire de Londres, il est inutile de nous enfoncer dans

---

(\*) Il est très possible qu'à sa prochaine session le parlement fédéral ait à s'occuper de la question des banques et de celle du cours monétaire. Les nombreuses faillites de banques qui ont eu lieu depuis quelques années, le bruit qui s'est fait autour de quelques-unes d'entre elles, les défauts qui ont été signalés dans la loi actuelle, tout cela va peut-être engager le gouvernement à modifier la législation sur cet important sujet.

Quant au cours monétaire, on sait qu'il y a, surtout dans la province d'Ontario, un parti nombreux et non sans influence qui voudrait introduire ici un papier-monnaie non rachetable, comme celui qui a eu cours pendant une quinzaine d'années aux États-Unis. A en juger par l'agitation qui se fait à ce sujet, la question de la *monnaie nationale*, *national currency*, paraît devoir jouer prochainement dans notre politique un rôle aussi important que celui qu'a joué dans ces dernières années la *politique nationale*.

le labyrinthe des billets de banque et autres choses semblables, qu'aucun homme ne peut comprendre en ce monde et même peut-être dans l'autre.»

Et pourtant, qu'est-ce après tout que la monnaie, si ce n'est une invention de l'homme lui-même, un instrument qu'il a imaginé pour donner satisfaction à un besoin absolu de la vie pratique de tous les peuples civilisés? On comprend aisément que les objets de la nature qui nous sont le plus familiers possèdent des secrets que l'étude la plus suivie et la plus intelligente ne peut découvrir : la plante la plus chétive, le plus humble animal se refusent absolument à nous révéler en quoi consiste la vie. Mais qu'un mécanisme inventé par l'homme lui-même exprès pour atteindre un but déterminé, mais qu'un instrument que l'espèce humaine a fabriqué dès l'aurore de la civilisation, et dont elle se sert constamment à toutes les heures du jour et dans tous les pays ; — mais que l'action de ce mécanisme, de cet instrument, ne soit pas encore comprise, voilà certainement un phénomène bien merveilleux. Et ce qui augmente l'étonnement qu'il cause, c'est que, pour toutes les nations, il est d'une importance vitale de donner une solution exacte au problème de la monnaie. La mauvaise monnaie — l'expérience, ne l'a que trop souvent prouvé — peut amener les plus grandes calamités chez une nation ; l'histoire nous en-

---

Nous avons donc cru intéresser les lecteurs de la *Revue de Montréal* et leur être utile en leur offrant la traduction d'un petit ouvrage publié il y a quelques années sur cet important sujet, par M. Bonamy Price, professeur d'économie politique à l'université d'Oxford. M. Price est un maître dans toutes les branches de la science économique, mais il s'est surtout distingué par la manière dont il a traité les questions financières.

Une des choses qui recommandent cet ouvrage, c'est, comme on le verra, le soin qu'a pris M. Price d'éviter l'espèce de jargon technique qu'affectent certains économistes, et qui inspire à tant de personnes une répugnance invincible pour l'étude des questions qu'ils traitent. Sans manquer de précision et d'exactitude, M. Price se sert des termes du langage vulgaire, et il écrit de manière à se faire comprendre même de ceux qui n'ont pas étudié l'économie politique.

L'Honorable F. Langelier, qui s'est chargé de traduire cet ouvrage pour la *Revue*, aurait désiré revoir à loisir son travail, mais nous n'avons pu le lui permettre. Nos lecteurs l'excuseront volontiers, nous en sommes sûr, d'avoir, dans un travail de ce genre, visé à la fidélité plutôt qu'à l'élégance.

seigne qu'un mauvais système de monnaie est comme un carquois de flèches empoisonnées destinées à répandre la désolation et la ruine chez les individus et dans les États.

Toutes les considérations politiques et sociales s'accordent donc pour exiger qu'on en arrive à une connaissance exacte d'un instrument que tout le monde a entre les mains. Et pourtant, si nous en devons juger par les flots de paroles et d'écrits dont on a inondé ce sujet, la monnaie, ce qu'elle est, en quoi consiste la bonne et en quoi consiste la mauvaise, son rôle, les effets qu'elle a et ceux qu'elle n'a pas, voilà autant de problèmes indéchiffrables.

Cet insuccès, s'il était sans remède, constituerait certainement une des plus étonnantes énigmes de l'histoire de l'esprit humain. Mais heureusement qu'il n'en est rien. Les prétendus mystères de la monnaie peuvent être expliqués facilement et de la manière la plus naturelle. Il suffit qu'on veuille seulement s'en donner la peine. Mais c'est ce qu'on ne veut pas. Chacun croit pouvoir établir des règles sur le sujet sans avoir pris seulement la peine de savoir en quoi il consiste.

C'est ainsi que la monnaie est devenue la proie de l'arbitraire et de l'ignorance présomptueuse. Sur tout autre sujet, on ne croit devoir parler qu'après avoir fait des études sérieuses et suivies ; mais lorsqu'il s'agit de la monnaie, chacun s'imagine pouvoir dogmatiser sans aucune préparation. Et quels sont ceux qui invariablement prennent les devants dans ces circonstances ? Ceux qu'on est convenu d'appeler les hommes pratiques, parce qu'ils ont amassé de grandes fortunes au moyen de cet instrument. Qui pourrait le connaître aussi bien qu'eux ?

Mais les banquiers et les courtiers d'escompte qui font beaucoup d'affaires étudient-ils beaucoup la monnaie ? Ont-ils généralement l'habitude de faire des études régulières et suivies sur la nature de leurs opérations journalières ? Suivant la voie de toute vraie science, prennent-ils la peine de remonter par l'analyse jusqu'aux premiers principes ? Non, certainement, car si telle eût été la voie suivie par ces prétendues autorités, la question de la monnaie ne serait pas dans le chaos inextricable où nous la voyons aujourd'hui. Il est très facile d'improviser des dogmes. On fait comme ces grands astronomes qui posèrent comme premier principe de la science que les planètes

se mouvaient d'une manière circulaire parce que le Tout-Puisant n'avait pas voulu les laisser tourner autrement qu'en décrivant des courbes parfaites !

La vraie science seule est claire, et il n'y a qu'une voie pour y arriver, l'analyse complète de tous les faits et de tous les éléments d'un sujet. Il faut y joindre la détermination bien arrêtée d'accepter tous les enseignements qui résultent de cette analyse, et de rejeter tout ce qui est incompatible avec les données qu'elle fournit. Cette dernière règle est de la plus haute importance dans l'étude de la monnaie. Personne ne voudrait accepter des calculs que contrediraient la table de multiplication. Mais quand on traite la question de la monnaie, on croit pouvoir se passer de table de multiplication ; on ne pose aucun principe auquel puissent remonter les doctrines qu'on enseigne. Le malheur, c'est que jamais ceux qui parlent de la monnaie ne se mettent en peine d'examiner si ce qu'ils énoncent à un moment donné s'accorde avec ce qu'ils ont dit l'instant d'auparavant. Tâchons donc d'éviter toutes les théories gratuites, et *a priori*, les théories du soi-disant grand homme pratique de la finance, du manieur d'argent, et cherchons, comme on le fait dans toutes les autres branches des connaissances humaines, à arriver à cette science soigneusement coordonnée, à cette science fondée sur les faits, et qui seule constitue le vrai savoir.

Entrons maintenant dans notre examen. Nous voulons trouver les causes qui ont fait établir la monnaie, son action et ses lois. Mais ce mot de *monnaie* lui-même est un terme abstrait, une expression générale ; or il nous faut commencer par le concret, avant de généraliser et d'exprimer cette généralisation par une formule abstraite. Pour trouver un point de départ il nous faut remonter à un autre mot, au mot *argent*. Ce mot *argent* est pris dans un si grand nombre de sens, dont plusieurs se contredisent, qu'il ne servirait de rien, pour jeter de la lumière sur notre sujet, de dire que la monnaie c'est l'argent. Mais heureusement pour nous, il y a un sens du mot *argent* sur lequel personne ne discute et que tout le monde admet. Que ceci ou cela soit ou non de l'argent, il est sûr que le *numéraire* en est, et le numéraire est une substance définie et concrète. Nous voici donc sur un terrain solide ; nous avons une substance matérielle que nous pouvons analyser pour savoir ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Nous pourrions donc accepter en toute sûreté les conséquences logiques que nous déduirons de sa nature.

Voyons à présent ce que nous enseigne l'examen d'une pièce de numéraire. C'est une pièce de métal marquée d'une certaine manière. Si nous prenons une pièce d'or, — l'or est certainement le meilleur métal pour le numéraire, — ce qui nous frappe d'abord, c'est qu'elle est formée d'un métal, et que ce métal est une marchandise de haut prix, très coûteuse à obtenir et douée d'une grande valeur même avant d'être convertie en numéraire. Celui qui s'est procuré un louis, soit en vendant des marchandises, soit en donnant quittance d'une dette, a été obligé de sacrifier de ses biens pour une valeur de vingt schellings. Pour l'extraire des entrailles de la terre, les mineurs, dans des pays lointains, souvent à travers beaucoup de difficultés et d'épreuves, ont été obligés de se livrer à un travail long et ardu, d'encourir des dépenses considérables pour se soutenir et se pourvoir des instruments nécessaires. Ils n'ont pu le céder qu'aux mêmes conditions auxquelles ceux qui minent le fer ou l'étain cèdent leurs produits à la société. Ils ont dû être remboursés de toutes leurs dépenses, et se faire payer un salaire en rapport avec le service qu'ils ont rendu à cette même société. La quantité d'or extraite d'une mine est bien petite si l'on considère les frais d'exploitation. En conséquence, l'or est cher et il en faut peu pour obtenir en échange une grande quantité d'autres marchandises. Il faut que les mineurs obtiennent cette satisfaction si l'on tient à la production de l'or ; d'un autre côté, chacun de ceux qui ont successivement acquis cette pièce d'or autrement qu'à titre de don gratuit, a dû donner en échange à celui de qui il l'a obtenue ce qui a été originairement payé au mineur.

Voilà un fait d'une importance capitale en matière de monnaie : c'est que personne n'acquiert une pièce de monnaie métallique, de numéraire, autrement qu'en en donnant la pleine valeur en marchandises d'une autre sorte. De là il suit nécessairement qu'on ne s'enrichit pas en vendant des marchandises pour des pièces de numéraire d'or ou d'argent. On ne fait qu'échanger deux sommes de richesse identiques, deux valeurs égales, l'une en métal précieux, l'autre en marchandises d'une autre espèce. Les deux parties à une vente s'accordent à estimer le numéraire à la valeur de la chose vendue, et la chose vendue à la valeur du numéraire ; c'est là le fond de toute la transaction.

Nous verrons plus loin la portée de cette vérité sur ces notions généralement répandues que l'argent constitue plus spécialement

la richesse,—que l'objet de tout commerce doit être d'obtenir de l'argent,—que le commerce le plus avantageux est celui qui exporte plus de marchandises qu'il n'en importe, et qui obtient la différence en or,—que l'or est un bien que les nations doivent chercher à se procurer de préférence à tout autre:

Il y a une question qui se présente de suite à l'esprit : Comment se fait-il que les nations achètent ce métal dispendieux ? Comment se fait-il qu'à tout instant on donne pour l'obtenir des biens précieux ? On comprend que l'homme cherche à se procurer de la nourriture, des habits, des ornements pour sa maison et son jardin, car il a besoin de tout cela ; mais il n'en est pas ainsi du numéraire. On ne se le procure pas pour en jouir ou s'en parer ; — on ne cherche à l'avoir que pour s'en départir à la première occasion. Il ne donne quelque chose à son possesseur que lorsqu'il s'en sépare. Il faut sans doute que l'homme comme on le voit obtenir avec son argent la satisfaction du désir énergique qui le lui a fait acquérir à si grands frais. Car s'il le garde, il ne peut en retirer ni plaisir ni profit. Comment se fait-il qu'on acquiert constamment de l'or pour s'en défaire sans cesse ? L'explication de ce fait est facile : on fabrique le numéraire pour une fin spéciale ; c'est un outil créé exprès pour faire un certain ouvrage. Il rend de grands et utiles services. C'est en passant de main en main, et non en restant oisif, qu'il remplit ses fonctions. Voilà la seule manière rationnelle et vraie de comprendre le numéraire. On peut l'acheter longtemps avant de s'en servir, comme fit Napoléon Ier, lorsqu'il accumula des millions aux Tuileries pour les avoir tout prêts en cas de guerre, comme font les banquiers qui amassent des réserves pour se mettre en état de faire face aux demandes imprévues de remboursement. Mais cela ne change en rien la nature de l'argent ; cela prouve simplement que pour l'argent comme pour les autres outils il est quelquefois nécessaire d'en faire provision d'avance, de crainte de n'en pas trouver quand on en aura besoin. Il n'en reste pas moins vrai que l'argent n'a d'utilité que comme instrument, c'est-à-dire, lorsqu'on l'emploie à son usage propre en l'échangeant contre autre chose. C'est un outil, un moyen et non pas une fin ; c'est un instrument de transport comme un bâtiment ou une charrette. Celle-ci transporte les poids, l'argent transfère les valeurs. Qui s'est jamais procuré une charrette pour le seul plaisir de la posséder ? Eh bien ! quel est l'homme jouissant de sa raison qui s'est



jamais procuré de l'argent, du numéraire, pour une fin autre que celle de l'échanger contre quelque chose dont il aura besoin ?

Mais pourquoi avoir créé cet instrument ? On comprend facilement l'utilité d'une charrette : elle sert à transporter des poids qui seraient trop lourds pour les forces de l'homme ; mais on ne voit pas tout d'abord à quoi sert le numéraire. Il n'en est pas moins vrai pourtant que l'argent sous une forme quelconque est une des nécessités les plus impérieuses de l'humanité. Sans lui, l'échange, qui est si indispensable à la société, serait souvent impossible, parce que ceux qui voudraient avoir certaines choses ne trouveraient pas ceux qui sont disposés à les donner en échange contre les choses que possèdent ceux qui ont ce désir. Le tailleur pourrait mourir de faim avant de trouver un boulanger qui aurait besoin d'un habit.

Cette nécessité de l'argent est la conséquence du caractère distinctif de la vie sociale ; car la division du travail, ou plutôt la diversité des occupations est la loi fondamentale de la société. Partout, dans un petit village comme dans une grande nation, dans un territoire pauvre comme dans un pays couvert de grandes manufactures, nous voyons le même phénomène : différents producteurs pourvoient d'une manière aussi naturelle que nécessaire aux besoins multiples et variés de l'humanité. Il n'y a que le sauvage qui pourvoie lui-même à tous ses besoins ; tout homme sorti de cet état primitif est obligé de recourir à ses concitoyens pour obtenir ce qui lui est nécessaire, sauf les quelques objets qu'il peut produire lui-même. De là la nécessité pour lui de résoudre ce problème : comment se procurer les choses produites par les autres hommes ? Et ce problème trouve sa solution dans l'échange, lequel consiste pour chacun à donner aux autres ce qu'il a fait pour eux afin d'en obtenir ce qu'ils ont produit pour lui. Mais l'échange ne peut avoir lieu que si chacune des parties a besoin de la chose dont l'autre veut se défaire. Sans cela, pas d'échange possible. Or, la difficulté pourrait se présenter à chaque chose dont un homme aurait besoin. Le chapelier pourrait ne pas trouver de boulanger, ni de boucher, ni de cordonnier en besoin d'un chapeau ; l'échange direct serait impossible. L'argent a été inventé pour obvier à cet embarras qui aurait pu être fatal à la civilisation, et il y remédie d'une manière complète. L'action de l'argent consiste à faire opérer deux échanges au lieu d'un, et cela fait disparaître toute difficulté. L'obstacle à l'échange consistait en ce que l'une des

parties n'avait pas besoin de la chose dont l'autre voulait se défaire ; on l'a vaincu en faisant intervenir un troisième objet contre lequel chacun des deux autres peut être échangé. « Allez changer votre chapeau contre de l'argent, a dit le cordonnier, puis vous m'apporterez l'argent et je le prendrai en échange de mes souliers. » En d'autres termes, le cordonnier demande de l'argent, et avec cet argent il se choisit lui-même, dans le magasin où ils se trouvent, les objets dont il a besoin.

Voilà quelle est la fonction essentielle de l'argent. Une vente pour de l'argent n'est donc que la moitié d'une opération ; l'échange n'est complet, dans l'exemple cité plus haut, que lorsque le cordonnier a obtenu, avec l'argent du chapelier, celui des objets qu'il désirait se procurer lorsqu'il a entrepris de manufacturer les souliers.

1<sup>o</sup> Le premier point à noter dans l'opération que nous venons de voir, c'est que le vendeur doit être sûr que tous les autres commerçants consentiront à faire comme lui, et donneront leurs marchandises pour de l'argent, comme il a donné ses souliers. Or, cette certitude ne repose que sur l'assentiment volontaire des commerçants, car aucune loi ne leur ordonne de vendre leurs marchandises pour de l'argent. Un banquier très éminent fut un jour extrêmement surpris d'apprendre qu'un boutiquier n'était pas obligé de donner ses marchandises pour du numéraire. Il avait toujours confondu la fixation d'un prix en argent avec l'obligation que la loi sur le cours monétaire impose à chacun de payer ses dettes en argent. Aristote savait mieux, mais aussi il faut avouer qu'il a rarement été égalé dans l'analyse des éléments de la science. « Les hommes, disait-il, consentent à prendre de l'argent en échange de leurs marchandises. » Aujourd'hui encore, c'est volontairement qu'on accepte ainsi l'argent.

2<sup>o</sup> Mais quel est le motif qui fait ainsi consentir à accepter ce métal ? On ne peut concevoir que le propriétaire d'une chose la donne pour de l'argent, s'il n'est pas sûr de se procurer avec cet argent une valeur égale à celle dont il a disposé. Comment peut-il avoir cette certitude ? C'est à cause de la valeur, comme marchandise sur le marché aux métaux, du métal dont est composé le numéraire. Celui-ci met entre les mains du tailleur, par exemple, une quantité de métal qui vaut autant pour l'orfèvre que l'habit pour le tailleur. La fonction propre de l'instrument d'échange est de donner au vendeur l'assurance parfaite

qu'il pourra avoir par achat autant que ce qu'il a donné par la vente qu'il a faite. Cela est tout autant la fonction propre de l'argent que la fonction du couteau est de couper. Elle consiste à donner valeur pour valeur, et c'est précisément parce que le vendeur obtient une valeur égale à sa chose, qu'il en dispose sans hésiter. Il sait que tous les commerçants sont dans les mêmes dispositions que lui ; avec de la monnaie métallique, avec du numéraire, chacun sait qu'il obtient une somme d'argent qui, comme marchandise, vaut cette chose. L'avantage d'avoir un instrument d'échange qui puisse servir partout est immense. Chaque boutiquier accepte le numéraire, parce que chacun de ceux qui échangent successivement obtient valeur pour valeur. C'est la valeur de l'or sur le marché aux métaux qui fait que cet instrument d'échange obtient, dans tous les magasins, des marchandises pour une même valeur. L'action de l'argent consiste en ce que, par un double échange du chapeau contre l'argent, puis de l'argent contre les souliers, en un mot, par deux opérations successives, on arrive à effectuer l'échange définitif du chapeau contre les souliers.

On a souvent contesté l'exactitude de cette analyse : « C'est, dit-on, le monnayage, l'apposition de l'empreinte officielle sur le métal, qui lui donne sa valeur. C'est cette empreinte qui détermine la valeur du louis, qui règle sa puissance d'échange. »

Ces assertions sont si ridiculement absurdes, qu'il ne vaudrait pas la peine de les réfuter, n'était la ténacité avec laquelle beaucoup de personnes les émettent, et la confusion qui en résulte dans les idées sur le cours monétaire.

Si c'était l'empreinte qui donnerait sa valeur au numéraire, la même empreinte mise sur une pièce de cuivre lui donnerait la valeur d'un louis d'or. La décision du directeur de la Monnaie donnerait à cette pièce le pouvoir d'acheter dans les magasins la même quantité de marchandises que si elle était d'or. C'est-à-dire que nous arrivons à ce qui, dans le langage d'Euclide, s'appelle l'absurde. S'il en coûtait autant pour obtenir du mineur la pièce de cuivre que pour obtenir la pièce d'or, toutes deux auraient la même valeur ; mais comme il n'en est pas ainsi, l'orfèvre donnera beaucoup plus pour la pièce d'or que pour celle de cuivre. Voilà pourquoi tous ceux qui ont des marchandises à vendre en donneront beaucoup plus pour l'une que pour l'autre. Aristote avait déjà vu clairement que l'argent est une marchandise, et n'agit

que parce qu'il constitue une marchandise. « Les hommes sont convenus, dit-il, pour les échanges, de donner et de recevoir une des choses qui ont de l'utilité, » c'est-à-dire, une marchandise, et, par conséquent, c'est une marchandise qui a toujours servi d'instrument pour la vente, qui a toujours servi d'instrument d'échange. Dans un pays on se sert des fourrures pour cet objet ; autrefois on s'est servi du bétail, quelquefois on s'est servi du selgemme. Encore aujourd'hui, parmi les Tartares, le numéraire se compose de petits cubes de thé comprimé. Mais le plus souvent le numéraire est en métal. La vérité du mot d'Aristote est surabondamment prouvée aujourd'hui à l'égard du numéraire anglais, car les louis que les étrangers se sont procurés avec leurs marchandises sont constamment fondus en lingots, — chose qui n'aurait certainement pas lieu si l'or monnayé valait plus que le métal dont il se compose. C'est la valeur intrinsèque du métal, son prix comme marchandise, qui permettent d'en faire du numéraire.

Pour voir clairement combien est absurde l'idée que l'Etat en frappant des louis leur donne par là leur valeur, il suffit de faire attention à ceci, que, lorsque l'or était quinze fois plus cher qu'aujourd'hui, c'est-à-dire, quand il fallait donner au mineur quinze fois plus de marchandises pour l'engager à extraire de la terre la même quantité d'or, la même pièce pouvait servir à acheter quinze fois plus de marchandises. Les prix étaient alors nominalement quinze fois plus bas qu'aujourd'hui. L'acheteur évalue tout aussi bien son argent que le vendeur sa marchandise. Chacun d'eux met une valeur sur sa marchandise dans cet échange qu'on appelle une vente.

Ceux qui croient que l'autorité qui frappe la monnaie peut en régler le prix n'ont aucune idée de la réponse qu'il faut donner à la célèbre question de sir Robert Peel : « Qu'est-ce qu'un louis ? » La réponse est donnée par l'hôtel des Monnaies, non pas au moyen d'une valeur, mais au moyen d'une quantité, d'une somme arithmétique. Etant donné le fait que le louis se compose de vingt schellings, et le schelling de douze deniers, la Monnaie déclare qu'un louis, c'est cette partie d'une once d'or qu'on trouve en partant du fait que l'once entière produit £3 17s. 10½d. En d'autres termes, la Monnaie proclame qu'un louis, c'est une pièce d'or de tant de carats. Ces carats sont contenus dans la pièce ayant cours sous le nom de *souverain*. Chaque fois qu'un

tribunal aura à s'occuper de faire payer un louis, il fera donner un souverain pour un louis. Ces expressions évidemment n'indiquent par elles-mêmes aucune valeur spéciale.

3<sup>o</sup> Pourquoi la Monnaie met-elle une empreinte sur le numéraire ? Pour renseigner le public, pour lui certifier sur la foi de l'Etat, que la pièce qu'il a en main est de l'or au titre voulu et du poids exigé. En d'autres termes, pour parler encore comme Aristote, « on met une empreinte sur le numéraire pour que le public ne soit pas obligé de le peser. » Comme l'a si bien dit Adam Smith, on frappe le métal pour que chacun ne soit pas obligé de porter avec lui une bouteille d'acide et une balance. Il faut éprouver les lingots pour les faire recevoir en paiement ; un louis ou une piastre n'ont pas besoin d'être éprouvés, ils indiquent à leur face même ce qu'ils sont. Rien de plus évident que ce fait ; et pourtant combien d'hommes, même habiles, n'ont pu dire ce que fait à un louis l'empreinte qu'il porte.

4<sup>o</sup> N'importe quelle marchandise pourrait sans doute, en principe, être employée comme instrument d'échange ; mais toutes les nations qui ont pu se procurer les métaux précieux en ont fait leur argent. Il y a d'excellentes raisons en faveur du choix qu'elles ont fait. L'or et l'argent sont très faciles à transporter à causé de la grande valeur qu'ils représentent sous un poids peu considérable ; ces métaux ne tachent pas, ils sont beaux à voir, tiennent peu d'espace ; sont durs et partant résistent à l'usage ; ils gardent longtemps l'empreinte qu'on leur donne, et ils sont extrêmement divisibles. On peut les diviser en pièces de différentes grosseurs, qui auront chacune une valeur basée sur leur poids. Même lorsqu'ils sont bien usés, ils conservent une valeur proportionnée au poids qui reste à chaque pièce. Les bœufs de Diomède et d'Amérique devaient constituer un numéraire bien incommode et bien difficile à garder en attendant qu'on en eût besoin pour faire des achats ; il fallait les loger et les nourrir. Les métaux précieux ne perdent pas de leurs qualités physiques par l'usage qu'on en fait. Le numéraire de bétail est très périssable ; il en est de même d'un morceau de selgemme. On ne peut diviser le bétail ; il serait impossible de prendre une partie d'un bœuf pour en faire de la monnaie d'appoint. De plus, les pièces de numéraire, surtout les pièces d'or, peuvent facilement, lorsqu'on n'en a pas besoin comme monnaie, être converties en marchandises de métal, et sans rien perdre de

leur valeur. Si les louis ou les piastres en or étaient démonétisés, les possesseurs ne perdraient rien, pourvu qu'elles eussent le poids voulu, car ils pourraient les convertir en bijoux ou en articles d'orfèvrerie. Enfin, les métaux précieux possèdent à un degré éminent la première des qualités d'un bon numéraire, l'immuabilité de valeur. L'action de l'argent dépend essentiellement de la certitude qu'ont les propriétaires de pouvoir en acheter des marchandises d'une valeur égale à celles qui leur ont servi pour se le procurer. Une certitude qui peut varier n'est plus une certitude. Tous les contrats, toutes les obligations supposent qu'à l'échéance la valeur qui sera donnée sera celle qui a été convenue entre les parties. Il ne peut y avoir de certitude absolue sur ce point, vu que la valeur est représentée par une marchandise, et qu'il n'y a pas de marchandise dont la valeur ne soit pas sujette à des fluctuations. Mais la marchandise dont la valeur change le moins fait certainement le meilleur numéraire. Le professeur Sumner signale d'une manière plaisante le peu de garantie que donnent diverses sortes de monnaie, ou plutôt d'instruments d'échange. « Si, dit-il, on pouvait payer ses taxes avec des vaches, comme cela se faisait en Amérique, chacun les payerait avec ses vaches les plus maigres. Si l'on pouvait payer ses dettes en maïs, on choisirait pour les payer le maïs de la qualité la plus inférieure, ou du maïs avarié. »

Il est certain que, lors de la découverte de l'Amérique, un grand changement s'est fait dans la valeur permanente de l'or et de l'argent, et il en est résulté de grandes perturbations dans les contrats et dans les obligations où le paiement devait se faire avec ces métaux. Il se peut même, bien que le fait ne doive pas être tenu pour prouvé, qu'ils aient depuis subi encore une certaine dépréciation ; mais il n'en reste pas moins vrai que leur valeur est moins variable que celle d'aucune autre marchandise.

C'est pour toutes ces raisons que le numéraire métallique s'est établi partout, et il consiste partout dans une multitude de petits morceaux de métal précieux dont le poids et le titre sont certifiés par l'Etat.

On a coutume de dire que le droit de donner ce certificat au numéraire, le droit de frapper monnaie, est une prérogative qui appartient à l'Etat ; mais cette doctrine commence à n'être plus de mode. Longtemps avant que le monde commercial ait entrevu

la vérité sur ce point, saint Thomas d'Aquin l'avait déjà aperçue tout entière : *Rex datur propter regnum, non regnum propter regem!* Toute l'autorité, tous les droits des souverains ont leur raison d'être dans l'intérêt du peuple ; mais les rois du moyen âge, qui retiraient de grands profits de l'altération du numéraire, furent lents à voir que ce principe s'applique à la monnaie. Si l'Etat seul doit avoir le droit de battre monnaie, c'est pour une raison bien meilleure qu'une prétendue prérogative ; c'est parce que l'Etat peut faire ce travail mieux que les particuliers ; cette raison seule suffit, car elle est décisive. Le public est grandement intéressé à ce que l'argent soit *honnête*, qu'il soit ce qu'il comporte être ; or le certificat de l'individu ne peut avoir la même autorité que l'empreinte mise par le gouvernement. Les particuliers peuvent mettre en circulation un numéraire aussi bon que celui de l'Etat, de même qu'ils peuvent faire circuler des lingots ; mais ils ne peuvent jamais donner un certificat qui vaille celui de l'Etat.

5<sup>o</sup> Enfin, notre analyse nous fait voir quelle est l'origine de l'expression *cours monétaire*. Cette expression vient du mot latin *curro*, je cours ; et l'explication que nous avons donnée de la nature de l'argent indique qu'il court, qu'il circule. Son rôle consiste à mettre certaines marchandises aux mains d'un acheteur, puis à rendre ensuite le même service au vendeur. Celui-ci n'a aucune raison de le garder, si ce n'est quand, par hasard, il a besoin d'en avoir une réserve ; en général, il ne le reçoit en échange de ses marchandises que pour en acheter d'autres. Plus il peut s'en défaire promptement et le passer à un autre vendeur, mieux c'est pour lui. Plus rapidement l'argent circule, plus il fait d'ouvrage ; plus il reste longtemps dans les tiroirs ou dans les poches, et plus il ressemble à la charrette ou à la charrue qu'on garde dans la remise sans s'en servir.

— *A continuer.*

## UNE LETTRE DE JULES CLARETIE

---

Notre collaborateur M. L. H. Fréchette vient de recevoir la lettre suivante de l'éminent publiciste, M. Jules Claretie. Nous nous empressons de lui donner publicité, vu qu'elle intéresse considérablement tous les littérateurs canadiens :

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai contracté une dette envers vous et envers vos compatriotes. Je vous demandais quelques livres canadiens, et j'ai reçu de cette noble terre qui s'appelle la Nouvelle-France, toute une bibliothèque. Si bien que mon travail, qui devait être une série de deux ou trois articles, menace de devenir un volume et que mes articles feront un livre dont le titre projeté est celui-ci : *L'Esprit français au Canada, histoire et littérature*. C'est vous dire, Monsieur, qu'il faut me faire crédit. En dépit de mes nombreux travaux, je vis littéralement dans vos études canadiennes, et le *Drapeau de Carillon* me fait oublier mon *Drapeau*, à moi, que couronnait, il y a quelques mois, l'Académie française. Vos compatriotes auront attendu un peu plus longtemps que je ne voudrais mes remerciements et mon souvenir, mais ils ne perdront rien pour cela. Tout mon hiver, je le consacre à ce travail de notes prises et j'écrirai mon livre au printemps prochain. Dites-le bien, je vous prie, à tous vos chers confrères canadiens, pour qu'ils ne m'accusent point de les oublier. Je ne les oublie point, puisque, je vous le répète, je vis avec eux par la pensée.

Votre tout dévoué et très sincèrement sympathique confrère,

JULES CLARETIE.

P. S. — Je vous autorise, si bon vous semble, à rendre cette lettre publique, — et je vous remercie.

J. C.



# JANVIER

## SONNET

---

La tempête a cessé. L'éther vif et limpide  
A jeté sur le fleuve un tapis d'argent clair,  
Où l'ardent patineur, au jarret intrépide,  
Glisse, un reflet de flamme à son soulier de fer.

La promeneuse, loin de son boudoir tépide,  
Bravant, sous les peaux d'ours, les morsures de l'air,  
Au son des grelots d'or de son cheval rapide,  
A nos yeux éblouis passe comme un éclair.

Et puis, pendant les nuits froidement idéales,  
Quand, au ciel, des milliers d'aurores boréales  
Battent de l'aile ainsi que d'étranges oiseaux,

Dans les salons ambrés, nouveaux temples d'idoles,  
Aux accords de l'orchestre, au feu des girandoles,  
Le quadrille joyeux déroule ses réseaux !

LOUIS H. FRÉCHETTE.

# JACQUES MARQUETTE (\*)

## III

### LA PRIORITÉ DE LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI

La Salle est-il arrivé au Mississippi avant Jolliet et Marquette, c'est-à-dire antérieurement au mois de juin 1673 ? Nous devons dire que l'affirmative a été soutenue bien avant M. Gravier par M. Pierre Margry, dans le *Journal général de l'instruction publique* (août 1862). Une polémique courtoise s'engagea sur ce sujet, il y a une quinzaine d'années, entre ce savant et notre confrère, le P. Tailhan, éditeur des curieux *Mémoires de Nicolas Perrot sur les mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale* (\*\*). Cette controverse a ensuite occupé aussi M. Francis Parkman, dans son brillant ouvrage *La découverte du grand Ouest* (\*\*\*), consacré presque tout entier à La Salle, et M. HARRISSE, dans ses savantes *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France*. L'un et l'autre ont conclu en faveur de Marquette (\*\*\*\*). De nouvelles études sur les pièces du procès paraissent avoir amené M. Margry au même sentiment. Dans le premier volume des *Mémoires et documents sur les découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique septentrionale*, le chapitre XI, renfermant les

(\*) Voir la *Revue de Montréal* de novembre et décembre 1879.

(\*\*) Paris, 1864. Voir la note sur le ch. XVIII, p. 278-289.

(\*\*\*) Cet ouvrage forme la 3<sup>e</sup> partie (et le 3<sup>e</sup> volume) de son *France and England in North America, a series of historical narratives*. Les découvertes de La Salle remplissent à peu près tout le volume.

(\*\*\*\*) Parkman, p. 22-25 (7<sup>e</sup> édit., 1874; 1<sup>re</sup> édit. en 1869); HARRISSE, p. 121-143. La question est résolue dans le même sens par l'abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada* (« la meilleure histoire du Canada, » dit M. HARRISSE), t. II, p. 78.

documents sur le voyage de Jolliet et de Marquette, en 1673, a pour titre : *DÉCOUVERTE du Mississipi par Louis Jolliet, accompagné du Père Marquette.*

M. Gravier, qui reste le seul patron de la priorité de La Salle, n'a pas donné d'autres preuves que celles qu'il a trouvées dans MM. Margry et Parkman. Or toutes ces preuves se réduisent, en somme, aux assertions d'un mémoire anonyme rédigé en 1678, cinq années après le voyage de Jolliet et de Marquette. Ce mémoire est publié pour la première fois en entier par M. Margry, dans ses *Documents*(<sup>\*</sup>); mais ce savant nous apprend qu'il l'avait trouvé et copié dès 1845; il en a fait usage en 1862, dans ses articles en faveur de la priorité de La Salle. M. Parkman en a aussi donné de longs extraits, et c'est d'après l'historien américain que M. Gravier cite la pièce dans sa seconde publication (<sup>\*\*</sup>). L'auteur ne s'est fait connaître que comme un ami de l'abbé de Gallinée, diacre de la Société de Saint-Sulpice, qui accompagna La Salle durant neuf semaines, dans son voyage de 1669. La suite de son récit montre qu'il était également lié avec Arnaud, le célèbre chef des jansénistes. Ce n'était pas un ami des jésuites, comme on peut bien penser, et on s'en aperçoit du reste. Suivant qu'il assure, son mémoire n'est que la reproduction fidèle de ce qu'il a entendu de la bouche même de Cavalier de la Salle, dans « dix ou douze conférences » qu'il a eues avec lui en 1678. La partie qui nous intéresse actuellement est intitulée *Histoire de M. de La Salle*, et est censée contenir le résumé des voyages et découvertes du héros durant ses onze premières années au Canada (1666-1678). Nous en reproduisons deux passages sur lesquels s'appuie toute la démonstration de M. Gravier.

Cavalier vient de se séparer de l'abbé de Gallinée, avec lequel il était arrivé de Montréal, par le fleuve Saint-Laurent et le lac Ontario, sur la rive méridionale de ce lac. L'anonyme poursuit ainsi son récit :

« Cependant M. de la Salle continua son chemin sur une rivière qui va de l'est à l'ouest et passe à Onontagué, puis à six ou sept

(<sup>\*</sup>) T. I, p. 345-401.

(<sup>\*\*</sup>) M. Gravier ne dit rien des réserves que fait M. Parkman en citant ce factum. Du reste, il laisse aussi complètement ignorer à ses lecteurs que l'historien américain conclut autrement que lui-même. Cela n'est-il pas un peu contraire à certaines bienséances littéraires ?

lieues au-dessous du lac Erié, et étant parvenu jusqu'au 280 ou 83<sup>e</sup> degré de longitude, et jusqu'au 41<sup>e</sup> degré de latitude, trouva un sault qui tombe vers l'ouest dans un pays bas, marécageux, tout couvert de vieilles souches dont il y en a quelques-unes qui sont encore sur pied. Il fut donc contraint de prendre terre, et suivant une hauteur qui le pouvoit mener loin, il trouva quelques sauvages qui lui dirent que, fort loin de là, le mesme fleuve qui se perdoit dans cette terre basse et vaste se réunissoit en un seul lit. Il continua donc son chemin, mais comme la fatigue estoit grande, 23 ou 24 hommes qu'il avoit menez jusques là le quittèrent tous en une nuit, regagnèrent le fleuve et se sauvèrent les uns à la Nouvelle-Hollande (New York), les autres à la Nouvelle-Angleterre. Il se vit donc seul à 400 lieues de chez luy, où il ne laissa pas de revenir remontant la rivière et vivant de chasse, d'herbes et ce que luy donnèrent les sauvages qu'il rencontra en son chemin (\*).»

Il est à peine besoin de faire remarquer, avec M. Parkman, combien cette relation est « confuse et vague. » Aussi, pour en tirer quelque chose, M. Gravier est-il obligé de la commenter à l'aide d'un autre récit, qui se rapporte, suivant lui, au même voyage. « Dans une *dépêche de 1677*, écrit-il, *adressée au comte de Frontenac*, Cavelier de la Salle, parlant de lui à la troisième personne, rappelle en ces termes les résultats de ce voyage... » Avant d'aller plus loin, faisons observer que le témoignage que M. Gravier va citer n'est pas une *dépêche* adressée à Frontenac, mais un fragment du mémoire présenté par La Salle au roi, en 1678, pour obtenir le privilège de « découvrir la partie occidentale de l'Amérique septentrionale entre la Nouvelle-France, la Floride et le Mexique. » Ce privilège, La Salle l'obtint, comme nous avons vu, sur la recommandation de Frontenac et du prince de Conti, par lettres patentes du 12 mai 1678. Cela dit, voici les paroles du voyageur :

« L'année 1667 et les suivantes, il (La Salle) fit divers voyages avec beaucoup de despenses, dans lesquels il découvrit le premier beaucoup de pays, au sud des grands lacs, entr'autres la grande rivière d'Ohio. Il la suivit jusques à un endroit où elle tombe de fort haut dans de vastes marais, à la hauteur de 37 degrés, après avoir esté grossie par une autre rivière fort large qui vient du nord ; et toutes ces eaux se deschargent selon toutes les apparences dans le golfe de Mexique. »

En combinant ce récit avec celui de « l'ami de M. de Gallinée », M. Gravier trouve que La Salle a dû arriver dès 1669 au Missis-

(\*) Margry, *op. l.*, t. I, p. 377-378.

sipi (\*). Il n'y a sur l'Ohio qu'un saut ou rapide, celui de Louisville, qui est par 38° et quelques minutes de latitude nord, et à 390 milles (627 kilomètres) du Mississipi. Mais le champion de La Salle ne pense pas qu'il soit permis de placer le terme de son excursion à Louisville. Car, dit-il, dans cette hypothèse, « quelle serait cette rivière *fort large* dont il place le confluent sur le 37° de latitude nord, à la limite de son voyage? La relation (M. Gravier revient ici au récit de l'anonyme) dit qu'après avoir quitté les rapides, il suivit des hauteurs; qu'il apprit de sauvages que, « fort loin de là », l'Ohio se réunissait en un « lit », et qu'à « la hauteur du 37° degré », à l'endroit où le fleuve reçoit une « rivière fort large », il s'arrêta. Or, tandis que les rapides sont par 38° 15', le confluent de l'Ohio et du Mississipi se trouve par 37° 10'. Est-ce par hasard que La Salle indiquerait pour la position du confluent de (la rivière venant du nord) et de l'Ohio la position de l'Ohio et du Mississipi?... Serait-ce aussi par hasard qu'il aurait pu croire et dire que l'Ohio, grossi de (cette rivière), coulait droit au golfe du Mexique? Non, vraiment; *il n'a pu désigner comme venant du nord et s'unissant à l'Ohio, sur le 37° parallèle pour couler au golfe du Mexique, que le Mississipi (\*\*).*»

Cette argumentation pêche par plusieurs côtés. D'abord, La Salle ne dit point qu'il trouva le confluent de l'Ohio et de l'autre rivière à la limite de son voyage, et par le 37° degré. Ce qu'il indique expressément comme le point où il s'arrêta, et où il releva la hauteur de 37°, c'est le saut de l'Ohio. Quant à la rivière venant du nord, il l'avait rencontrée auparavant; il ne dit pas à quel moment, mais ses expressions (*il la suivit [la rivière d'Ohio] jusqu'à un endroit où elle tombe de fort haut, à la hauteur du 37° degré, après avoir été grossie par une autre rivière...*) laissent assez de large pour placer le confluent à quelque distance au nord-est du saut de Louisville. Rien n'empêche donc que l'affluent dont La Salle a voulu parler ne soit, comme le pense M. Parkman, le Miami ou le Scioto. D'ailleurs, si, comme le veut M. Gravier, cette rivière qui venait du nord était le Mississipi, le voyageur aurait-il pu en parler comme d'un simple affluent de l'Ohio? L'Ohio « grossi » par le Mississipi, ce serait aussi étrange que la Durance « grossie » par le Rhône, ou la Marne « grossie »

(\*) *Découvertes... de La Salle*, p. 59; *La route du Mississipi*, p. 32-33.

(\*\*) *La route...*, p. 33.

par la Seine. Ensuite, que deviendrait le *saut*, que La Salle a rencontré au delà du confluent? En effet, le Mississippi n'a aucun saut ou rapide au-dessous de l'embouchure de l'Ohio.

A ces objections il faut en ajouter une autre, qui suffirait à elle seule pour rendre la conclusion de M. Gravier invraisemblable. Si La Salle avait réellement atteint, durant ce voyage de 1669, le grand fleuve dont la découverte était le rêve de tout le monde dans la Nouvelle-France, comment ne l'aurait-il pas dit dans le Mémoire que nous venons de citer? Est-il probable, demanderons-nous avec M. Harrisse, que si La Salle eût découvert « ce fleuve tant désiré, cette route du nouveau Pactole », il eût omis ce glorieux exploit dans l'énumération qu'il fait de ses titres pour obtenir la faculté de continuer ses découvertes et « qu'il se fût contenté de cette piètre expression « entre autres », pour s'étendre avec complaisance sur la découverte de l'Ohio, dont le principal mérite était justement d'être un des affluents supposés de ce fleuve fameux (\*) ».

En résumé, une seule chose ressort de ces premiers documents, c'est, si nous en croyons La Salle lui-même, qu'il a découvert l'Ohio et l'a suivi, dès 1669, jusqu'à environ 130 lieues du Mississippi, sans toutefois s'être assuré s'il rejoignait le grand fleuve. Quant au Mississippi, il n'en parle point, et de son silence on est en droit de conclure qu'il ne l'a point vu dans ce voyage.

A-t-il du moins été plus heureux dans les années suivantes avant 1673? Cela serait, si l'on devait ajouter foi à « l'ami de Gallinée »; car voici comment il poursuit le récit déjà cité :

« A quelque temps de là il (La Salle) fit une seconde tentative sur la même rivière, qu'il quitta au-dessous du lac Erié, faisant un portage de six ou sept lieues pour s'embarquer sur ce lac, qu'il traversa vers le Nord, remonta la rivière qui produit ce lac, passa le lac d'Eau Salée, entra dans la Mer Douce, doubla la pointe de terre qui sépare cette mer en deux, et, descendant du nord au sud, laissant à l'ouest la baie des Puants, reconnut une baie incomparablement plus large, au fond de laquelle, vers l'ouest, il trouva un très beau havre, et au fond de ce havre un fleuve qui va de l'est à l'ouest. Il suivit ce fleuve, et étant parvenu jusqu'à environ le 280<sup>e</sup> degré de longitude et le 39<sup>e</sup> de latitude, trouva un autre fleuve qui, se joignant au premier, couloit du nord-ouest au sud-est. Il suivit ce fleuve jusqu'au 36<sup>e</sup> degré de

(\*) Notes ... p. 130.

latitude, où il trouva à propos de s'arrêter, se contentant de l'espérance presque certaine de pouvoir passer un jour, en suivant le cours de ce fleuve, jusqu'au golfe de Mexique, et n'osant pas, avec le peu de monde qu'il avoit, hasarder une entreprise dans le cours de laquelle il auroit pu rencontrer quelque obstacle invincible aux forces qu'il avoit.»

Ce passage, dont M. Gravier ne donne qu'une petite partie, méritait d'être reproduit en entier. Encore plus que le précédent, où nous avons vu placer le sant de l'Ohio par 41° de latitude au lieu de 38°, il montre combien les notions de l'auteur sur la géographie de la région des grands lacs, alors bien connue cependant, étaient peu nettes, et en beaucoup de points inexactes. Sans nous arrêter à cette observation, déjà faite par M. Parkman, remarquons encore, dans ce passage comme dans le précédent, l'absence de tout nom propre, en parlant de ces rivières et fleuves, qui avaient pourtant reçu leur baptême depuis longtemps. N'est-ce pas là un artifice d'un homme peu sûr de la vérité de ses assertions, qui veut se ménager une échappatoire contre une accusation de mensonge ?

Quoi qu'il en soit, le récit de l'anonyme tend à faire croire que, peu après 1670, La Salle serait monté par les lacs Erié et Huron dans le lac Michigan, et de ce lac serait allé (non point directement par eau, ce qui était impossible, mais en faisant une partie du chemin par terre) joindre la rivière des Illinois; il aurait ensuite descendu l'Illinois jusqu'à son embouchure dans le Mississipi; enfin, il aurait suivi le courant du grand fleuve jusque dans le voisinage des Arkansas, à moins de 70 lieues en deça du point qu'atteignirent Jolliet et Marquette en juillet 1673. Ajoutons tout de suite, pour terminer la série des témoignages que « l'ami de Gallinée » fournit en faveur de la priorité de La Salle, un troisième passage où il va jusqu'à contester la réalité du voyage de Jolliet. Après avoir parlé du retour de La Salle en France (1678), il continue :

« Les jésuites avaient envoyé en France, il y a plus d'un an, un de leurs frères donnez, nommé Joliet, avec une autre carte faite par ouydire, et ce frère donné se donnoit à luy mesme l'honneur de cette découverte. Cette imposture ne réussit pas à l'honneur de ce frère donné, qui, selon toutes les apparences, ne satisfit pas aux questions que l'on a coustume de faire en pareilles occasions, et M. Gallinée fit entendre à un de mes amis qu'il ne

connoissoit que M. de La Salle capable d'avoir fait cette découverte (\*). »

Ni Jolliet ni les jésuites, ses protecteurs, n'ont plus besoin d'être défendus du reproche d'imposture quant à l'exploration de 1673. Mais que faut-il penser de la revendication de priorité formulée par La Salle, en 1678, au témoignage de l'anonyme ? « Si cette revendication émanait réellement de La Salle, écrit M. Parkman, qui est très sympathique à ce voyageur, elle aurait du poids, même *in propria causa*; mais elle ne nous vient que par un intermédiaire très partial (\*\*).

En effet, la partialité de ce témoin anonyme est telle qu'elle rend tous ses récits suspects au plus haut degré. Ennemi passionné des jésuites, il ne paraît avoir pensé, dans ses conversations avec La Salle, qu'à ramasser des accusations, des insinuations malveillantes contre les objets de son antipathie. Il est impossible de voir dans son récit, où l'on sent tout le fiel et l'habileté janséniste, autre chose qu'une machine de guerre destinée à battre en brèche la Compagnie détestée. C'est un pamphlet qui devait prendre place parmi tant d'autres, où les jésuites sont invariablement présentés comme les plus scélérats des hommes. Pour établir cette thèse, l'auteur anonyme a fait comme ses pareils, comme font encore aujourd'hui beaucoup de leurs imitateurs : à quelques faits grossis et dénaturés, il a mêlé une quantité d'insinuations outrageantes et de racontars calomnieux qu'il place sous l'autorité de témoins insaisissables. On peut constater ce procédé à toutes les pages de son Mémoire. Déjà le titre qu'il se donne en est un exemple; car au moment où, il écrit, ce M. Gallinée, dont il se targue d'être l'ami, était mort. Aussi nous ne saurions nous persuader que cette pièce soit de l'abbé Eusèbe Renaudot, comme M. Margry incline à le penser. Si lié qu'il fût avec quelques adversaires déclarés des jésuites, nous répugnons à croire que le savant historien des Eglises orientales ait pu commettre, contre ses anciens maîtres, un fac-

(\*) Margry, *op. l.*, p. 398-399. Rien ne prouve que Jolliet fût un « frère donné » des jésuites, et nous ne le croirons pas sur la parole de l'anonyme. Les *donnés*, qui n'étaient pas des « frères », puisqu'ils n'étaient pas religieux, s'engageaient, par contrat et pour la vie, mais sans vœux, à servir la mission dans des emplois de domestiques, la mission se chargeant seulement de leur entretien. (*Le R. P. Isaac Jogues*, par le P. F. Martin, S. J., 1873, p. 63-64.)

(\*\*) *The discovery of the great West*, p. 23. Ajouter p. 101-102 (7<sup>e</sup> édit.).



tum d'un si triste caractère. De toute manière, nous n'en aurions de peine que pour le tort qu'en souffrirait son honneur. M. Parkman conjecture que l'anonyme cache un des princes de Conti, protecteur zélé de La Salle, qui a donné le nom de *fort de Conti* à un de ses établissements formé près de la chute de Niagara.

M. Gravier, se fondant sur la connaissance que M. Margry croyait avoir acquise, en 1868, du nom de notre anonyme, qui serait « parmi les plus honorés de son temps », écrit aussitôt : « Si l'auteur est honnête homme, son amitié pour La Salle et son peu de sympathie pour les jésuites, n'ont pu lui faire dire le contraire de la vérité (\*). » Mais nous savons trop que la passion contre les jésuites peut entraîner des hommes, pour le reste fort honnêtes, à prendre d'étranges libertés avec la vérité. Pour faire juger, si non de l'honnêteté, du moins de l'impartialité du champion anonyme de La Salle, il suffira de dire qu'il reproduit avec une volupté visible les accusations les plus ineptes et les plus indignes contre ces héroïques missionnaires du Canada, dont M. Parkman a dit : « Les plus violents ennemis des jésuites, employant les termes les moins mesurés à leur sujet, parlent néanmoins des missionnaires canadiens avec des éloges sans restriction » (\*\*). Ces hommes qui, après avoir dit un éternel adieu aux jouissances, aux honneurs, que leur naissance et leurs talents leur assuraient dans la patrie, ont encore renoncé aux derniers avantages de la société civilisée, pour se consacrer corps et âme à l'instruction des sauvages, qui se sont volontairement condamnés à passer leurs jours et leurs nuits avec des êtres grossiers, au milieu des bois où dans de misérables huttes, en danger continu de périr de faim ou par la hache d'un barbare, ce ne sont, d'après l'anonyme janséniste, que des trafiquants, des spéculateurs. Il insulte même aux martyrs, nommément à l'admirable

---

(\*) *La route du Mississipi*, p. 36.

(\*\*) *Les pionniers français dans l'Amérique du Nord* (1<sup>re</sup> partie de *France and England in North America*), traduction française de M<sup>me</sup> de Clermont-Tonnerre, Paris, 1874, p. 417, note 1. Comparer *The Jesuits in North America* (2<sup>e</sup> partie de *France and England*, etc.). Cependant M. Parkman n'est pas moins indépendant que M. Gravier, au point de vue religieux, et il doit être étonné de se voir rangé parmi « les partisans des jésuites. » (*La route du Mississipi*, p. 39).

P. de Brébeuf et au P. Garnier, que les Iroquois auraient tués suivant toutes les lois de la guerre (\*).

Il serait injuste peut-être de faire remonter la responsabilité de ces récits jusqu'à La Salle. Après cela, faut-il croire qu'il ait inspiré au moins les passages qui affirment la priorité de ses découvertes sur le Mississipi? Nous répondons non, avec MM. HARRISSE et PARKMAN; l'ensemble de la relation anonyme donne tout droit de penser que le rédacteur, encore ici, a prêté au voyageur ses propres inventions, pour ravir aux jésuites et à Jolliet, leur protégé, l'honneur d'une des plus belles découvertes que la France ait faites en Amérique. Il est possible que La Salle ait donné prise au faussaire par quelques paroles peu mesurées échappées dans l'intimité; en effet, on ne saurait guère douter qu'un certain chagrin d'avoir été devancé par Jolliet ne l'ait porté quelquefois à diminuer le mérite de son rival. Mais, quant à une revendication formelle de la première découverte du Mississipi, comme celle que lui attribue l'anonyme en 1678, elle serait en contradiction flagrante avec sa conduite jusqu'à cette époque, aussi bien qu'avec les documents les plus sûrs qui aient conservé le souvenir de ses différentes expéditions. «Sept années, dit encore M. Parkman, ont passé depuis la découverte prétendue et La Salle ne l'a point revendiquée jusque-là, bien qu'il fût de de notoriété publique que, durant cinq années, elle avait été revendiquée par Jolliet et que cette revendication était généralement admise. La correspondance du gouverneur (de la Nouvelle-France, M. de Frontenac) et de l'intendant (Talon) est muette sur le fait que La Salle serait arrivé au Mississipi, quoique la tentative eût eu lieu sous les auspices du second (de Talon), comme il le déclare lui-même dans ses lettres (\*\*), tandis que tous deux

(\*) *Récit*, dans Margry, I, p. 366. M. Gravier reproduit ces tristes reproches. Les missionnaires jésuites furent, dit-il, les vraies causes des martyres qu'ils subirent chez les Iroquois. En effet, qui les obligeait de se dévouer à la mort la plus terrible, en essayant de civiliser par leur prédication ces barbares féroces, ennemis aussi redoutables pour la colonie française que pour les nouveaux chrétiens? Toutefois, il avoue que, franchement, il serait puéril de donner pour mobile à leur conduite le trafic du castor et de l'eau-de-vie. C'est bien généreux. Le P. de Brébeuf, pour sa part, semble inspirer à M. Gravier une véritable sympathie: est-ce parce qu'il était Normand?

(\*\*) Il s'agit du voyage à l'Ohio. Dans une lettre à Colbert, datée de Québec, 10 novembre 1670, Talon écrit: «Ce pays est disposé de manière que par le fleuve (de Saint-Laurent) on peut remonter partout à la faveur des lacs, qui

avaient sérieusement à cœur la découverte de la grande rivière. Le gouverneur Frontenac, l'ardent protecteur et l'allié de La Salle, croyait en 1672, comme le prouvent ses lettres, que le Mississippi se déchargeait dans le golfe de Californie, et deux années plus tard, il annonce au ministre Colbert la découverte de Jolliet.»

Ces pièces montrent avec évidence que le voyage qu'aurait fait La Salle sur le Mississippi avant Jolliet, était absolument inconnu aux personnages qui auraient été les premiers informés, si la découverte avait eu lieu. Elles prouvent aussi que la prétention de Jolliet d'avoir découvert le Mississippi et de l'avoir, le premier, suivi jusque très près de son embouchure, était publique au Canada, dès le printemps de 1674. La Salle a même dû être un des premiers à en avoir la nouvelle; car Jolliet, à son retour, passa par le lac Ontario et s'arrêta quelque temps au fort Frontenac, où La Salle commandait. Est-il admissible que La Salle fût resté muet devant cette prétention jusqu'en 1678, et qu'il n'eût pas aussitôt énergiquement revendiqué sa priorité, si cette priorité avait été réelle?

M. Gravier a senti la force de cet argument, et il essaye d'y répondre (\*). D'abord, dit-il, au Canada, La Salle avait trop d'ennemis pour que sa protestation pût s'y produire verbalement avec chance d'être recueillie et conservée. Parmi ces ennemis, M. Gravier en nomme cinq, dont trois au moins, supposé qu'ils fussent réellement hostiles à notre voyageur, étaient sans influence dans la colonie; mais il y ajoute « la masse des trafiquants », ce qui est vague, et surtout « les PP. jésuites qui, ayant un pied dans toutes les familles, une oreille sur toutes les consciences, régnaient despotiquement sur la colonie. » Sans nous émouvoir de cette phrase à effet et des accusations toutes gratuites qui la suivent, nous demandons au champion passionné de La Salle,

portent à la source vers l'ouest, et des rivières qui dégorgeant dans luy par ses costez. Ouvrant le chemin au Nord et au Sud, c'est par ce mesme fleuve qu'on peut espérer de trouver quelque jour l'ouverture au Mexique, et c'est aux premières de ces découvertes que nous avons envoyé, M. de Courcelles et moy, M. de La Salle, qui a bien de la chaleur pour ces entreprises. (Margry, I, p. 87). Le 2 novembre 1671, Talon écrit au roi: « Le sieur de La Salle n'est pas encore de retour de son voyage fait au costé du Sud de ce pays. » (*Ibid.*, p. 92.)

(\*) *La route du Mississippi*, p. 39-42; cf. 37-38.

pourquoi celui-ci n'a pas, du moins, protesté auprès du gouverneur du Canada, de Frontenac, qui n'était certes pas dans la « coterie » hostile à La Salle, de Frontenac, qui fut toujours, au contraire, le protecteur déclaré de La Salle, en même temps qu'il était fort peu sympathique aux jésuites ? Il ne l'avait point fait en novembre 1674, alors que Frontenac annonçait à Colbert la découverte de Jolliet. Cependant le temps ne lui avait pas manqué pour cela. Ajoutons qu'il se trouvait probablement avec son protecteur au moment même où celui-ci expédiait sa dépêche relative à la découverte du Mississipi ; c'est ce qu'on peut conclure d'une lettre datée du même jour que cette dépêche par laquelle Frontenac recommande La Salle à Colbert. Il faut citer encore cette lettre, pour bien montrer les rapports qui existaient entre La Salle et le gouverneur général.

« Je ne puis, Monseigneur, que je ne vous recommande le sieur de La Salle qui passe en France et qui est un homme d'esprit et d'intelligence, et le plus capable que je connoisse icy pour toutes les entreprises et découvertes qu'on voudra lui confier, ayant une connoissance très parfaite de l'estat de ce pays, ainsy qu'il vous paroïtra, si vous avez agréable de luy donner quelques moments d'audience (\*). »

Mais M. Gravier a une autre dépêche de Frontenac à nous opposer. *Trois années* après avoir constaté, comme nous l'avons vu, la découverte de Jolliet, le gouverneur écrit à Colbert une lettre où, après diverses accusations contre le clergé de la Nouvelle-France, et en particulier contre les jésuites, il écrit :

« Sur cet avis du dessein de M. de la Salle (de demander la concession du lac Erié et de celui des Illinois), ils (les jésuites) ont résolu de faire demander eux-mêmes cette concession pour les sieurs Jolliet et Lebert, gens qui leur sont entièrement acquis et le premier desquels ils ont tant vanté par avance, quoiqu'il n'ait voyagé qu'après le sieur de la Salle, lequel mesme vous témoignera que la relation du sieur Jolliet est fausse en beaucoup de choses (\*\*).

Des derniers mots, M. Gravier conclut qu'au sentiment de Frontenac, La Salle a précédé Jolliet sur le Mississipi. Mais c'est

(\*) Margry, I, p. 277.

(\*\*) *Ibid.*, p. 324. Frontenac s'est exprimé en termes plus flatteurs pour Jolliet, dans sa dépêche, déjà citée, de 1674, où il constate que Jolliet s'est très bien acquitté de la découverte du Mississipi. (Margry, I, p. 258.) De même, plus tard, dans une lettre de 1695, citée par M. HARRISSE, *Notes*, p. 133, note 1.

là une conclusion que le texte ne justifie en aucune façon. Sans doute, La Salle « a voyagé » avant Jolliet ; cela ne veut pas dire qu'il soit arrivé au Mississipi avant lui. De même, la relation de Jolliet sur sa découverte pouvait être incorrecte dans quelques détails, bien que le voyage fût réel et l'ensemble de la relation exact. Enfin, de ce que La Salle, en 1677, était ou se croyait en mesure de redresser Jolliet sur ces détails, il ne résulte nullement qu'il ait été plus loin que lui avant 1673. En résumé, dans cette pièce, suivant la remarque de M. Parkman, Frontenac n'affirme pas plus la priorité de La Salle qu'il ne nie celle de Jolliet.

M. Gravier a encore une autre réponse : si l'on ne trouve pas de preuves authentiques des protestations de La Salle en faveur de sa priorité, c'est que les pièces ont été perdues, ou peut-être, (insinue-t-il) détruites par ses puissants adversaires. Malheureusement, cet argument, dernier refuge des avocats de revendications désespérées, n'a ici aucune valeur. D'abord la plupart des pièces dont M. Gravier regrette la perte existent encore et ont même été publiées. Ainsi en est-il de la *Relation des découvertes et des voyages du sieur de La Salle, seigneur et gouverneur du fort de Frontenac, au delà des grands lacs de la Nouvelle-France, faits par l'ordre de monseigneur Colbert. 1679-80-81.* « C'était, écrit M. Gravier, l'une des pièces les plus importantes du dossier de Cavelier de La Salle. » Cela n'est pas douteux, si l'on admet ce qu'en dit M. Margry, le meilleur juge dans la question : « Ce mémoire des événements de l'entreprise d'exploration depuis 1678 est assurément la pièce officielle qui a été présentée au ministre de la marine, en attendant le grand résultat de 1682 (c'est-à-dire le voyage sur le Mississipi jusqu'à son embouchure). » Quoi qu'il en soit, ce document, que M. Margry vient de publier en entier (\*), est loin de favoriser la revendication de M. Gravier. Les voyages de La Salle avant 1678 y sont relatés, mais pas un seul mot n'indique qu'il ait eu la prétention d'être arrivé au Mississipi avant cette date. Par contre, nous y trouvons la priorité de Jolliet reconnue en des termes d'autant plus significatifs qu'ils respirent peu de bienveillance et sont même injustes pour le rival. Voici, en effet, ce qu'écrit La Salle ou celui qui tient pour lui la plume :

« Pendant que le sieur de la Salle travailloit à la construction

(\*) *Op. l.*, t. I, 435-544. M. Margry pense que ce mémoire a été rédigé par l'abbé Bernou.

de son fort (de Frontenac, sur le lac Erié), les envieux, jugeant par de si beaux commencements de ce qu'il pourroit faire dans la suite, suscitèrent le sieur Joliet à le prévenir dans ses découvertes. Il alla par la baie des Puants (aujourd'hui *Green Bay*, baie Verte, dans le lac Michigan) à la rivière de Mississipi, sur laquelle il descendit jusqu'aux Illinois, et revint par le lac des Illinois en Canada, sans avoir essayé pour lors ny depuis d'y faire aucun établissement (\*) »

Un autre mémoire plus court, mais vraisemblablement de la même main que celui-ci, et présenté au ministre Seignelay, est, s'il se peut, encore plus explicite. L'avocat de La Salle s'y pose cette objection : « On dit qu'il n'a pas, le premier, découvert la rivière Colbert (le Mississipi). » La réponse aurait été bien simple, si la thèse de M. Gravier était vraie. La voici :

« 1<sup>o</sup> Il a esté le premier à former le dessein de ces découvertes, qu'il communiqua, il y a plus de quinze ans (le mémoire est de 1682 au plus tôt), à M. de Courcelles, gouverneur, et à M. Talon, intendant du Canada, qui l'approuvèrent. Il a fait ensuite plusieurs voyages de ce costé-là et un entre autres en 1669 avec MM. Dollier et Galinée, prestres du séminaire de Saint-Sulpice. Il est vray que le sieur Jolliet, pour le prévenir, fit un voyage en 1673 à la rivière Colbert, mais ce fut uniquement pour y faire commerce, sans y avoir fait aucune despense, etc. (\*\*) »

Comme on le voit, la réponse n'est rien moins que catégorique, ou plutôt l'aveu de la priorité de Jolliet est clair, quoique donné de mauvaise grâce.

M. Gravier est excusable de n'avoir pas connu ces documents en 1870. ni même en 1877. Ce dont on peut l'excuser difficilement, c'est de ne pas voir l'objection insurmontable qu'élevèrent contre sa thèse les documents existants et depuis longtemps connus. Cette objection, l'absence de quelques pièces du dossier de La Salle ne l'infirmait point, et elle ne sera pas ébranlée par la découverte de pièces nouvelles. Nous l'avons déjà indiquée après M. Shea, le P. Tailhan, MM. HARRISSE et PARKMAN ; résumons-la encore une fois brièvement pour conclure.

A diverses époques, notamment en 1675, 1678 et 1682, Cavelier de La Salle a fait présenter des mémoires assez étendus au gouvernement royal, à l'effet d'obtenir des concessions et des privi-

(\*) *Ibid.*, p. 438-439. Il sera facile de rectifier les erreurs de ce passage d'après ce que nous avons dit jusqu'ici.

(\*\*) Margry, t. II, p. 285.

lèges pour la découverte et l'exploitation des régions à l'ouest de la Nouvelle-France. Dans ces mémoires qu'appuyait constamment la chaude recommandation du gouverneur général du Canada, M. de Frontenac, et d'autres amis puissants, l'occasion était donnée tout naturellement au voyageur de faire valoir les prétentions qu'on lui prête. Bien plus, il est impossible de comprendre qu'il ne l'ait pas fait, s'il les avait réellement, ces prétentions, et s'il était à même d'en démontrer le bien fondé. Quand il demandait le droit exclusif de fonder des établissements, de poursuivre les explorations, en un mot, d'exploiter à son profit cette riche vallée du Mississippi que d'autres se vantaient d'avoir ouverte à la France, pouvait-il négliger, parmi les titres qui lui permettaient de briguer cette faveur, celui qui aurait été le plus important de tous, c'est-à-dire la priorité prétendue de ses explorations sur le grand fleuve? De fait, il n'a pas manqué, dans toutes ces pièces, de rappeler ses voyages, ses découvertes; mais toujours pas un mot d'où il résulte qu'il fût lui-même arrivé au Mississippi en 1675. Ce silence n'est-il pas décisif?

Ajoutons encore la *Relation* officielle que nous citons il y a un instant. Joignons-y, comme confirmation, cette note de M. Parkman : « Après la mort de La Salle, son frère, son neveu et sa nièce adressèrent un mémoire au roi, pour demander certaines concessions en considération des découvertes de leur parent, découvertes qu'ils spécifient avec quelque détail; mais ils ne prétendent point qu'il fût arrivé au Mississippi avant son expédition de 1679 à 1682. Ce silence est d'autant plus significatif, que la nièce dont il s'agit est celle-là même qui était en possession des papiers où La Salle raconte les voyages dont les résultats sont en question. Si ces voyages l'avaient conduit au Mississippi, il est moralement certain qu'elle aurait fait connaître cela dans son mémoire (\*). »

---

(\*) *The Discovery...*, p. 25. Ces faits détruisent aussi l'argument que M. Gravier tire d'une lettre de Madeleine Cavelier, la nièce de La Salle, écrite le 21 janvier 1756 (*La route du Mississippi*, p. 38; Margry, t. I, p. 379, note), lettre singulièrement confuse d'ailleurs, et où les découvertes de La Salle avant 1675 sont évidemment exagérées. Au reste, les cartes dont il est question dans cette lettre ont-elles été rédigées avant ou après le voyage de Jolliet? C'est ce que Madeleine ne dit point.

Terminons cette longue discussion par la conclusion de l'historien américain de La Salle, qui exprime, sans nul doute, le minimum des conséquences que nous avons le droit d'en tirer : *Que La Salle ait découvert le Mississipi, cela n'a pas été prouvé, et, à la lumière des documents que nous avons, cela n'est point vraisemblable.*

— *A continuer*

J. BRÜCKER

---



## REVUE EUROPEENNE

---

La crise ministérielle en France, qui s'est terminée assez promptement par la formation d'un nouveau cabinet dont le chef et la plupart des membres appartenaient au ministère Waddington, l'agitation qui s'accroît en Irlande avec la misère, la terreur qu'entretennent partout sur le continent les sociétés secrètes et que vient d'augmenter une nouvelle tentative d'assassinat contre le roi d'Espagne, tels sont en ce moment les traits les plus saillants de la situation européenne.

M. de Freycinet a formé un ministère un peu plus avancé et surtout un peu plus anti-clérical que celui qui vient de résigner. Personne cependant ne prend bien au sérieux cette nouvelle combinaison ; elle n'est, comme les précédentes, qu'une étape dans la marche que l'on fait vers la *vraie république*... celle qui dévore tout le monde et qui finit par se dévorer elle-même.

Comme nous l'avions prévu !—disent souvent les écrivains des journaux quotidiens, qui font semblant de se cacher derrière ce mystérieux pluriel emprunté aux souverains, aux tribunaux et à l'épiscopat ; mais le moyen de dire : *comme je l'avais prévu !*

Si ce n'était de cette petite difficulté, je tiendrais à constater l'à-propos de quelques-unes de mes remarques au sujet de M. Gambetta. Les lecteurs de la *Revue* ont été induits à penser que ce personnage tardait peut-être trop à jouer son dernier acte, à intervenir comme le *deus ex machina* dans le dénouement du drame républicain. Le fait qu'il n'a été réélu président de la chambre que par une majorité considérablement réduite confirme cette manière de voir. De plus, son rival, M. Clémenceau, se pose de plus en plus en chef de parti. Il vient de fonder un journal qui devra tenir tête à l'organe de M. Gambetta. Enfin, malgré toutes les concessions qu'il a faites aux intransigeants, ou plutôt à raison peut-être de ces concessions, le tribun, devenu suspect à ses partisans, arrive à ce moment psychologique de tous les tribuns depuis Mirabeau, où l'on crie autour d'eux à la trahison !

Enfin voilà les chambres de retour à Paris ; le sénat est rentré au Luxembourg d'où il a chassé le préfet de la Seine et son conseil, qui sont allés s'installer aux Tuileries, ni plus ni moins ; la chambre des représentants a repris le palais Bourbon, non sans avoir fait faire à l'ancienne salle d'importantes et coûteuses améliorations.

« On a retiré des sous-sols, dit une revue, où elle gisait reléguée depuis le coup d'Etat, l'ancienne tribune du conseil des Cinq-Cents, œuvre classique de Lemot, qui pendant plus d'un demi-siècle avait été pétrie par les mains de tous les grands orateurs parlementaires, la tribune historique des De Serre, des Foy, des Benjamin Constant, des Casimir Perrier, des Guizot, des Berryer, des Lamartine, des Montalembert et des Victor Hugo. Cette tribune de marbre rouge, massive et carrée, est un véritable monument en son genre. Derrière le fauteuil du président une tapisserie des Gobelins représentant l'école d'Athènes recouvre la place qu'occupait jadis le tableau de Court : *Louis Philippe prêtant serment à la charte*, et qu'occupera prochainement un autre tableau non moins actuel, destiné peut-être à disparaître plus vite encore. On dit que madame Thiers proposait d'y faire établir la composition de M. Vibert, représentant l'apothéose de son mari. »

Hélas ! de tous les pays du monde la France est bien celui où les décorations de ce genre changent à vu d'œil, le pays où l'on brûle le plus souvent ce qu'on adorait, où l'on adore ce que l'on a brûlé. Cet ordre de saint Remi à Clovis a été répété bien des fois dans l'histoire de son peuple, et il paraît en cela avoir eu quelque chose de prophétique.

Le même Clovis, s'il était encore à la tête de ses Francs, ferait un mauvais parti à un certain M. Paul Bert, qui, à propos d'une chaire de *religions comparées* que le ministère veut faire établir à la Sorbonne, s'est écrié que c'était plutôt une chaire de *mythologies comparées*. La pensée du ministère ne diffère pas au reste bien essentiellement de celle de M. Paul Bert.

Les changements qui ont eu lieu en France depuis quelques années ont eu cela de particulier que dans chaque gouvernement il est resté quelques membres du gouvernement précédent, et que de cette manière, si éloignées que soient les idées de M. Freycinet de celles de M. Buffet, son administration se

relie par des chainons humains à la sienne. Le *Figaro* fait ressortir d'une manière très plaisante cette anomalie.

« Ce qu'il y a encore de plus bizarre, dit-il, c'est qu'il y a toujours quelqu'un de l'équipage précédent qui reste malgré le changement de timonier.

« Ainsi, par exemple, M. Dufaure, qui pendant un an s'entendait si bien avec M. Buffet pour refuser les mesures les plus libérales, est le même qui s'est si bien entendu ensuite avec M. Waddington et M. Léon Say pour accorder les mêmes mesures.

« MM. Waddington et Léon Say, qui s'entendaient si bien avec M. Dufaure pour refuser l'amnistie partielle et la désorganisation de la magistrature, sont les mêmes qui se sont si bien entendus ensuite avec MM. Tirard et Freycinet pour accorder la même amnistie partielle et la même rentrée à Paris.

« MM. Tirard et Freycinet, qui s'entendaient si bien avec M. Waddington pour refuser l'amnistie totale et la désorganisation de la magistrature, sont les mêmes qui vont si bien s'entendre sans doute avec MM. Cazot et Mangin pour accorder la même amnistie plénière et la même désorganisation. »

Sans doute qu'il est arrivé souvent en Angleterre, voire même au Canada, que quelques hommes ont fait partie de plusieurs administrations successives; c'était même ici, au début de ce qu'on appelait la responsabilité ministérielle, le privilège de M. Dominick Daly de faire partie de tous les gouvernements; mais il n'y a jamais eu ni ici ni en Angleterre, ni en France avant la république actuelle, une si étrange succession de combinaisons, un enchaînement aussi singulier. Ce qui est l'exception ailleurs tend à devenir la règle dans la république française.

Il n'est guère probable, par exemple, qu'en Angleterre aucun des collègues actuels de lord Beaconsfield fasse partie du ministère Gladstone, lorsque ce dernier sera parvenu à désarçonner son adversaire. Nous saurons bientôt quelles chances il a d'y réussir, car le parlement se réunit très prochainement; et l'opposition est plus que jamais pleine d'espérance.

L'agitation sur la question irlandaise devient sérieuse même en Angleterre. John Bright vient de prononcer à Birmingham un discours dans lequel il somme le gouvernement de venir d'une manière permanente au secours de cette île malheureuse. Il paraît vouloir faire cause commune avec les *home rulers*, et tout indique que l'opposition, dont les divisions ont beaucoup contribué à faire la force du gouvernement, sera plus compacte, plus disciplinée et plus hardie qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Les discours

de Parnell en Amérique sont cependant de nature à nuire à la cause irlandaise en Angleterre, et l'on assure que lord Beaconsfield saura, s'il le faut, exploiter tout ce qu'ils peuvent contenir de désagréable à la fibre toujours si sensible de John Bull.

D'un autre côté, il y a déjà quelque temps, l'organe le plus important du catholicisme en Angleterre exprimait son mécontentement de ce que la *ligue agraire* (*land league*) voulait s'emparer des souscriptions pour les pauvres et cherchait à s'en faire donner la distribution.

Parlant de la dépêche expédiée par la ligue au comité de New York chargé de préparer une ovation à Parnell, le *Tablet* disait :

« Nous sommes plutôt portés à blâmer cette manière d'agir et nous préférierions voir les évêques, le clergé, les sept millions de catholiques et tous les autres amis de l'Irlande aux Etats-Unis envoyer leurs aumônes aux autorités locales, dans les districts où se fait sentir la misère, comme cela s'est pratiqué dans les autres années de famine, — c'est-à-dire aux vingt-huit évêques catholiques d'Irlande.

« La *land league* est une organisation politique formée expressément pour obtenir certaines réformes dans la tenure. Elle représente un mouvement qui se fait par et pour les fermiers ; mais les villageois (*cotters*), les journaliers, les artisans, les petits commerçants, les pauvres sans emploi dans les cités et dans les villes, toutes ces masses formidables en dehors de la clientèle de la ligue, sont précisément les classes dont la misère est la plus intense.

« Ce genre de détresse, qui consiste dans la privation de nourriture au point de mourir de faim, n'existe pas parmi les fermiers, tandis qu'elle est imminente pour les milliers et les milliers de malheureux qui appartiennent aux classes que nous venons de nommer. S'il y a des gens aux Etats-Unis qui, en sus de ce qu'ils veulent donner aux pauvres, veulent aussi souscrire pour aider à l'agitation de la question agraire ou à toute autre agitation légale, qu'ils le fassent, et qu'ils donnent à M. Parnell ce qu'ils auront destiné à cet autre objet. Mais nous serions fâchés de voir les aumônes détournées de leur voie légitime et naturelle, et la hiéarchie irlandaise mise de côté, comme si elle n'était point l'agence la plus convenable au service de la charité des Irlandais des Etats-Unis et des colonies britanniques. »

Le même journal rend justice au vice-roi d'Irlande et à la duchesse de Marlborough, qui font tout en leur pouvoir pour venir au secours de leurs malheureux administrés. « Ce n'est pas d'hier seulement que le duc et sa noble épouse, ajoute le *Tablet*, sympathisent avec le peuple irlandais. Il est à remarquer que pendant

la longue durée de son administration, le duc et sa famille ne se sont point claquemurés dans le château de Dublin ni dans la résidence de Phénix Park, en se contentant de quelques visites aux familles nobles des environs, comme l'ont fait plusieurs de leurs prédécesseurs. Ils ont fait de longs séjours dans les quatre provinces, et ils ont même passé un temps considérable au cœur des comtés de Mayo et de Westmeath, à une époque où ces noms étaient de ce côté-ci du détroit les synonymes de révolte, d'assassinat et de la suppression de toute liberté civile.

« La duchesse de Marlborough n'a négligé aucune institution de charité ni d'éducation ; toutes ont reçu ses visites et son appui. L'école d'industrie, l'orphelinat, la maison de refuge ont toutes les sympathies de Sa Grâce Elle condamne par là la conduite de ceux qui veulent empoisonner les eaux vives de la charité en les souillant par un prosélytisme corrupteur, et faire de la bienfaisance un fléau comme ça a été l'usage en Irlande depuis des siècles. »

Malheureusement, ni les travaux publics entrepris par le gouvernement, ni les travaux de drainage qu'ont commencé quelques grands propriétaires, ni la charité de ceux mêmes d'entre les riches qui n'y mettent point l'apostasie pour condition, ni les secours de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, et du Canada, qui paraît vouloir faire noblement son devoir quoiqu'il ait bien lui aussi ses misères, rien de tout cela ne sera ni assez prompt ni assez puissant pour empêcher que des millions d'êtres humains, comme l'écrivait un évêque, ne souffrent et peut-être ne meurent de faim

Suivant un proverbe anglais bien trop vrai, *it never rains but it pours*. Comme pour augmenter cette navrante détresse, le vent glacial du nord vient de souffler sur la malheureuse Erin, et ce que l'on appelle une vague atmosphérique des régions arctiques a envahi ce pays, que les eaux chaudes du courant du Mexique entretiennent d'ordinaire dans une température plus élevée que ne le comporterait sa latitude.

Les quelques mots par lesquels le câble transatlantique nous transmet cette nouvelle ont de quoi donner le frisson.

Il semble, du reste, que l'ordre de la nature est interverti, et que quelque chose d'extraordinaire se prépare dans le monde météorologique. Tandis que nous avons ici une température en somme beaucoup plus douce qu'à l'ordinaire, l'Europe centrale

et même l'Europe méridionale ont eu pendant quelque temps les rigueurs d'un hiver canadien. Paris a été surtout surpris, ahuri de ce changement, qui n'était pas seulement désagréable à tout le monde, mais funeste aux classes pauvres souffrant déjà du manque d'ouvrage. On a cru un instant qu'on allait manquer de combustible.

La détresse générale en France n'a pas empêché les Parisiens de venir au secours des inondés de Murcie, en Espagne, et cet impôt, prélevé sur les classes riches de la société, ne l'a pas été au détriment des nécessiteux français eux-mêmes. En une semaine le *Figaro*, à lui seul, a monté une souscription de 700 000 francs pour ces derniers.

Paris a cela de remarquable, qu'on y mène toutes choses de front, la religion, les divertissements et la charité ; les choses les plus folles et les plus graves. Au milieu des fêtes mondaines les plus brillantes, on trouve encore le temps d'assister aux sermons des prédicateurs célèbres, d'aller aux conférences des savants, de suivre toutes les questions littéraires et artistiques. Il n'y a rien qui puisse arrêter la gaieté et l'entrain parisien ; on trouve dans les malheurs un prétexte à de nouvelles fêtes ; témoins les splendides réunions qui ont eu lieu au profit des inondés espagnols. Québec est un peu, beaucoup même comme Paris sous ce rapport ; si bien, comme me disait un de mes amis, qui n'est pas marseillais mais qui mériterait de l'être, si bien que si Paris avait une terrasse Dufferin, Paris serait un petit Québec.

Les séances de réception à l'Académie sont courues autant que les premières représentations du grand Opéra ou du Théâtre-Français, avec cette différence qu'on n'y parvient pas si facilement. Celle de M. Henri Martin, qui remplace M. Thiers, n'a pas eu cependant le succès que la curiosité publique lui avait préparé. M. Emile Olivier, qui n'avait pas pu prononcer son propre discours de réception et qui avait été désigné pour répondre au récipiendaire, a encore joué de malheur. Il avait voulu faire de son discours une critique politique en réponse à l'apothéose préparé par M. Martin, et l'Académie, après bien des négociations, a fini par substituer M. Marmier à M. Olivier.

Le discours de M. Martin, trop exclusif, trop uniformément laudatif à l'égard de l'ancien président, avait besoin d'un correctif, et ce correctif, M. Marmier est parvenu à le donner aussi sûrement, quoique avec plus de ménagements que n'avait voulu

faire M. Olivier. De l'aveu presque unanime des chroniqueurs présents, parmi lesquels il faut comprendre notre représentant à Paris, M. le sénateur Fabre, le succès a été beaucoup plus pour M. Marmier que pour le récipiendaire. C'est ce qui arrive assez souvent dans ces joutes académiques, dans ces duels à coups d'épingles, où la piqure la plus fine et la moins visible est la plus mortelle.

M. Henri Martin et M. Marmier ne sont ni l'un ni l'autre inconnus au Canada. M. Martin est le premier écrivain français qui, dans une histoire générale de son pays, ait parlé un peu longuement du Canada et ait donné une place convenable à la guerre de 1759 et au drame des plaines d'Abraham. Le premier il a eu le courage d'aborder ce sujet douloureux pour une plume française. Aidé de l'ouvrage de M. Garneau, il l'a fait avec une grande sympathie pour les anciens colons et une émotion très visible et très honorable, ce qui nous fait d'autant plus regretter un grand nombre de pages peu catholiques et peu chrétiennes qui se trouvent dans sa volumineuse histoire.

Les livres nombreux de M. Marmier, qui a passé quelque temps parmi nous, sont trop connus de mes lecteurs pour que je les rappelle ici. Il a été, comme je le disais dans ma dernière revue, un des premiers touristes français qui nous aient rendu justice.

Cela me fait penser à parler de deux nouveaux ouvrages excellents l'un et l'autre à des points de vue différents : *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord*, — 2 vols in-18, — par le comte de Turenne, et *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, par M. H. de Lamothe. Ces livres, comme *Montcalm et le Canada français* de M. de Bonnechose, et comme les récits de voyage de M. Allard et de M. Leclerc, témoignent de l'intérêt croissant que l'on porte à notre pays.

M. de Lamothe, qui avait donné une partie de ses récits à une publication illustrée, *le Tour du Monde*, a conservé celles de ces gravures qui pouvaient figurer dans un volume in-18. Elles sont bien choisies et bien exécutées. Il n'y a que trois portraits, celui de lord Dufferin, — à tout seigneur tout honneur, — et maintenant devinez quels sont les deux autres... Ce n'est ni sir George Cartier, ni sir John McDonald, ni M. McKenzie, ni M. Cauchon, ni M. de Boucherville, ni M. Langevin, ni M. Letellier de Saint-Just, ni M. Joly, ni M. Chapleau, ni aucun des hommes d'état, des journalistes ou des littérateurs des deux

grandes provinces. Jetez-vous votre langue aux chiens?... Ce sont les portraits de Louis Riel et de Baptiste Charette. C'est qu'une grande partie de ces cinq mois, M. de Lamothe l'a passée au Manitoba, et qu'il s'est épris des métis encore plus peut-être que des Canadiens français.

Du reste, il est difficile de se montrer à la fois plus sympathique à nos populations françaises et mieux renseigné sur tout ce qui nous concerne. L'auteur a rejeté à la fin plusieurs tableaux statistiques très bien compilés.

Les deux volumes de M. de Turenne abondent aussi en renseignements statistiques sur le Canada et sur les Etats-Unis. Il y a beaucoup de recherches, d'étude consciencieuse, et, autant qu'une lecture faite à la hâte peut permettre d'en juger, une très remarquable exactitude.

Mais l'ouvrage est moins pittoresque, moins animé, et sur le tout d'une lecture moins agréable que celui de M. de Lamothe. C'est correct, sobre, convenable et froid. Il y a à peine quelques traces de sympathie pour notre jeune nationalité franco-canadienne. On voit que l'auteur est avant tout homme du *high life* et *sportsman*. Pour ceux qui dès leur enfance ont appris à chérir le nom de Turenne avec ceux de Bayard et de Duguesclin comme la plus haute expression de la gloire militaire et de l'esprit chevaleresque de la vieille mère patrie, il y a un certain désappointement à retrouver au dix-neuvième siècle un comte de Turenne si préoccupé d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à du chauvinisme, si correctement et élégamment impassible, en un mot si *jockey club*.

P. C.

Montréal 28 janvier 1880.



## DEFINITION

DU

# DROIT DE PROPRIÉTÉ

---

Le mois dernier, en tête des QUESTIONS ET RÉPONSES, qu'on a eu l'heureuse pensée d'introduire dans la *Revue de Montréal*, se trouvait la question suivante :

Quelle est la meilleure définition du droit de propriété ? Peut-on accepter, par exemple, celle que donne le code civil, savoir : *le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou les règlements* ?

Cette question, qui n'est pas après tout si élémentaire, — et toute définition exige plus de connaissances qu'on ne se l'imagine communément, — contient deux parties bien distinctes, auxquelles j'essayerai de répondre dans l'ordre même où elles se présentent.

1<sup>o</sup> *Quelle est la meilleure définition du droit de propriété ?*

S'il s'agissait uniquement d'une bonne définition, je présenterais avec confiance celle de saint Thomas, savoir :

Le droit d'user et de disposer à son gré d'une chose, à l'exclusion d'autrui ;

*Facultas disponendi pro libito, et cum exclusione aliorum, de re aliqua, eiusque utilitate.*

Cette définition, en effet, semble bien renfermer tout ce qui constitue l'essence du droit de propriété : la faculté de tirer d'une chose toute l'utilité dont elle est susceptible ; la faculté de disposer de cette chose, d'en changer l'état, de l'aliéner et même de la détruire ; la faculté d'user et de disposer de cette chose à son gré, c'est-à-dire librement, sans que personne puisse y faire, directement, la moindre opposition. Et cette faculté est tellement personnelle et libre, qu'elle exclut relativement à cet objet toute fa-

culté semblable chez tout autre que le propriétaire. Sans cette exclusion, en effet, que serait le droit d'user et de disposer d'une chose à son gré ?

Mais voici une seconde définition plus étendue et plus philosophique, qui nous paraît excellente, parce que non seulement elle exprime la nature du droit de propriété, mais qu'elle jette une vive lumière sur tout le sujet. Elle est du grand théologien de Lugo :

Le droit de propriété est « une certaine prélation (\*) morale par laquelle un homme est préféré moralement aux autres, quant à l'usage (et à l'entière disposition) de tel objet, à cause d'une connexion spéciale qui existe entre cet objet et lui. »

*Praelatio quaedam moralis qua hic homo praefertur moraliter aliis in usu talis rei, propter peculiarem connexionem quam res habet cum eo.*

Examinons un peu cette formule, plus lumineuse en effet qu'elle ne paraît être au premier coup d'œil.

D'abord elle élève le droit de propriété à l'ordre auquel il appartient : c'est une prélation *morale*. Mais cette prélation morale; encore vague et générique, doit être déterminée.

Quelle est donc cette prélation morale qui constitue le premier élément essentiel du droit de propriété ?

C'est celle qui donne à quelqu'un une préférence morale, un droit d'être préféré à tout autre, une préséance, un titre moral exclusif.

Et à quoi cette préférence morale a-t-elle rapport ?

A l'usage et à l'entière disposition d'un objet.

Voilà ce qui distingue cette prélation ou cette préférence de toute autre.

(\*) PRÉLATION, DROIT DE PRÉLATION (de *praelatio*, préférence, de *praeferre*, préférer). Féod. Droit qu'avait le seigneur de refuser l'investiture à l'acquéreur d'un fonds noble situé dans sa directe, et de le retenir pour lui, en en payant le prix à l'acquéreur.

— Droit qu'avaient les enfants d'être maintenus, par préférence, dans les charges de leur père.

ANCIEN JURISPR. Droit qu'avait le bailleur d'être préféré à tout autre acquéreur des constructions que le preneur voulait aliéner.

La prélation tirait son origine de la loi romaine *De iure emphyteutico*.  
(Grand dict. univ. du XIX<sup>e</sup> siècle, par M. Pierre Larousse. 1875.)

Je suis propriétaire d'un livre, par exemple ; j'ai donc un droit de prélation relativement à ce livre ; je passe avant tout autre, je suis préféré à tout autre quant à l'usage et à l'entière disposition de cet objet, et par conséquent, ce qui entre nécessairement dans le droit de propriété, je jouis de ce privilège à l'exclusion de tout autre.

Observons que le mot *moralemment* n'est pas de trop. Si quelqu'un s'empare de mon bien ou le détruit contre mon gré, il s'attribue par le fait même une certaine prélation *matérielle* ; mais mon droit reste intact, c'est-à-dire que je n'en garde pas moins cette prélation morale qui me place avant lui et au-dessus de lui, qui l'exclut en un mot.

Remarquons aussi que le mot *usage* est pris ici dans son sens le plus large ; il comprend tout l'avantage que peut procurer une chose. La vendre, la donner, la changer de forme, est toujours l'usage que le propriétaire peut en faire ; il peut même la détruire, attendu que cette destruction est une manière d'en user.

La définition va plus loin, elle donne la raison prochaine de cette préférence : *a cause d'une connexion spéciale qui existe entre cette chose et lui*, c'est-à-dire le propriétaire.

D'où vient en effet cette préférence ? Il faut une raison pour qu'un homme puisse moralement user d'un objet à l'exclusion de tout autre.

Quelle est cette raison ?

C'est qu'entre cet homme et cet objet il s'est établi une relation particulière, un lien, une connexion.

L'objet étant spécialement rattaché à quelqu'un, entré pour ainsi dire dans une personnalité particulière, sur quoi les autres, quand rien de semblable ne le rattache à eux, s'appuieraient-ils pour appliquer ce même objet à leur usage ?

Ce mot *connexion* contient implicitement tous les modes d'acquisition. Que sont-ils, en effet, ces modes, sinon des manières diverses d'établir entre l'homme et les objets inférieurs cette connexion spéciale qui emporte la faculté exclusive d'user et d'abuser de cet objet ?

S'agit-il de l'occupation, la connexion s'établit par l'occupation même entre l'occupant et l'objet occupé. Le gibier que l'on prend acquiert une connexion spéciale avec le propriétaire, *ratione capturac.* De même l'inventeur établit une connexion de l'objet trouvé à lui par le fait qu'il en prend possession.

Prenez les modes secondaires, ce sera toujours la même théorie.

Le propriétaire cède-t-il un objet à un autre, par vente ou autrement, il ne fait que transmettre à cet autre la connexion en vertu de laquelle il en a usé jusque-là.

Voyez encore le cas de nécessité extrême. Pourquoi le nécessaire peut-il s'emparer de l'objet qui le moment d'auparavant était encore ordonné au bien d'un autre ? C'est uniquement une connexion subordonnée qui cède à une connexion supérieure. Le propriétaire ordonne un bien à son utilité ; mais il s'agit maintenant de la vie d'un autre homme. Or, il existe déjà, avant toute propriété privée, une connexion fondamentale et universelle entre l'homme voyageur sur la terre et les objets inférieurs créés pour lui : c'est que ces objets doivent avant tout servir à la conservation de sa vie. La propriété privée, toute sacrée qu'elle est, se trouve soumise à cet ordre primordial.

Cet ordre, qui ne varie pas, reçoit son application chaque fois que se présente le cas de nécessité extrême.

Il nous reste à répondre à la seconde partie de la question.

2<sup>o</sup> Peut-on accepter la définition du code civil, savoir : *le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou les règlements ?*

Je n'hésite pas à le dire, cette définition, copiée mot pour mot dans le code Napoléon, ne me plaît qu'à demi, car elle est équivoque dans quelques-uns de ses termes, et inexacte dans sa dernière partie.

D'abord elle est équivoque.

Ces mots, *de la manière la plus absolue*, ne sont pas suffisamment clairs. En effet, que signifient-ils ? Veut-on dire par là que le propriétaire peut user de sa chose et en disposer selon son caprice et ses passions, sans tenir compte des bornes fixées par l'ordre moral ? Existe-t-il un droit qui permette d'aller jusque là ? Evidemment non. On a sans doute voulu dire, et c'est ainsi que l'expliquent la plupart des commentateurs du code Napoléon, que le propriétaire d'une chose a sur cette chose le droit le plus complet, le plus étendu qu'il soit possible d'avoir.

« Ce droit, dit Marcadé, rend le propriétaire maître et seigneur de sa chose, et lui donne sur elle une omnipotence absolue, un despotisme entier. »

« User de sa chose, dit Demante, en tirer tous les produits dont elle est susceptible, la dénaturer, la perdre même ou la faire passer à un autre, tels sont en général les droits du propriétaire... »

Mais, on le voit, cette expression, *de la manière la plus absolue*, peut donner lieu à quelques erreurs.

La définition ajoute : *pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou les règlements ?*

Cette dernière partie est certainement inutile, sinon tout à fait inexacte.

D'abord, de quelles lois; de quels règlements parle-t-on ici ?

Des lois, des règlements civils ?

Mais la loi civile, qui ne crée pas le droit de propriété, ne saurait, non plus, l'anéantir; elle ne fait qu'en régler l'exercice.

L'homme étant une personne naturellement capable et même obligée d'employer les choses inférieures à son usage, a par là même le droit naturel de se les approprier.

Naturellement indépendant, pourquoi l'homme qui a saisi un objet, qui l'a informé, qui a mis là son action, ses sueurs, une parcelle de sa vie, n'aurait-il pas, en vertu de la nature même, la faculté exclusive d'en disposer à son gré ?

Il est donc faux de dire que mon droit de propriété est subordonné à la permission que me donnent *les lois ou les règlements civils*.

Quand j'use ou abuse d'une chose contrairement à la loi, par exemple, si je bats outre mesure un animal qui m'appartient, est-ce que mon droit de propriétaire en est affecté ?

Pas le moins du monde; et cela est si vrai que la loi civile, oubliant le principe posé dans la définition, me punit pour délit, ou quasi délit, suivant le cas, à cause de l'acte que j'ai fait, mais qu'elle ne s'avise pas de contester mon droit de propriété.

La seule exception serait celle des lois douanières; mais ici encore, si l'on confisque mon bien, ce n'est pas parce que j'ai perdu mon droit de propriété en violant la loi, mais c'est une punition que l'on m'inflige, ou une peine déterminée par un pacte implicite ou tacite, comme l'on voudra.

« Le droit de propriété, dit Boileux, cette base fondamentale des Etats civilisés, est au-dessus de toute constitution : méconnaître un tel principe, ce serait nier la société elle-même : le législateur peut réglementer la propriété, mais il ne peut la détruire : son autorité ne va pas jusque là. »

Si maintenant par *lois et règlements* on entend les lois en général, les lois de la morale ou de la religion, je dis que cette restriction est encore pour le moins inutile.

Le droit de propriété fait abstraction de ces lois.

Sans doute il ne peut être exercé légitimement que selon l'ordre, car il n'y a pas d'acte légitime ou bon contre l'ordre ; par conséquent le droit de disposer d'une chose n'emporte pas, de soi, celui d'en abuser, ou, pour être plus clair, d'en user contrairement aux lois. Mais supposé qu'on exerce ainsi le droit de propriété, contrairement à l'ordre, que s'ensuivra-t-il ? Il s'ensuivra qu'on aura péché contre telle ou telle loi, mais non pas contre le droit de propriété ou contre la justice. Aura-t-on perdu ce droit ? Pas du tout.

Qu'est ce à dire ? C'est que le droit de propriété ni n'inclut, ni n'exclut, à proprement parler, l'idée d'ordre, et que, par conséquent, il est pour le moins inutile, et, dans un sens, inexact d'introduire dans la définition qu'on en donne la question des *lois* ou des *règlements*.

D'où je conclus que les définitions citées plus haut valent mieux que celle du code civil ; et que si l'on accepte cette dernière, ce doit être au moins *cum mica salis*.

THOMAS FORTIN.

## BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, 1879. — Québec, imprimerie A. Côté et Cie. 1879.

Il y a, dans la bonne ville de Québec, près du foyer lumineux de l'université Laval, à côté de la Société historique et de plusieurs cercles littéraires pleins de vie, un institut qui a pour devise *Utile dulci*, mission de répandre le goût de l'étude parmi la jeunesse et d'aider au développement de notre littérature.

Cet institut, qui aura bientôt sept lustres accomplis, et qui montre avec orgueil les noms de plus de quatre cents amis des lettres rangés autour de son drapeau, fournit à Québec, déjà si favorisé sous le rapport des cours publics et des agapes littéraires, plusieurs conférences par année, ouvre des concours d'éloquence, publie un annuaire, possède une salle de lecture, un musée qui augmente chaque année, une bibliothèque accrue d'environ deux cents volumes en 1878, reçoit douze revues, huit journaux illustrés, plus de trente feuilles politiques, et songé à se donner, dans un avenir prochain, à titre de doyen de nos institutions littéraires, le luxe d'un palais digne de son nom et de la noble mission qu'il poursuit.

Tout cela n'a rien que de naturel et de très convenable ; cependant, le croirait-on ? tout cela nous manque, à nous, fiers citoyens de la grande métropole commerciale, — comme on se plaît à qualifier notre ville.

Et tout cela quand l'aurons-nous ?

Quand on cessera de porter sur le terrain essentiellement neutre des lettres et des arts, les passions qui nous divisent en matière politique ; quand les drapeaux politiques, au lieu de vouloir dominer partout, consentiront à s'incliner avec respect, à s'effacer devant la douce majesté des lettres, des sciences et des arts ; quand la politique, en un mot, — si tant est qu'il y en ait une, — ou plutôt l'esprit de parti comprendra qu'il ne lui est pas permis d'empêcher, d'absorber ou de

détruire, fût-ce même au nom des plus chers intérêts de la patrie, tout ce qui ne tourne pas autour de lui ou qui n'est pas soumis à son contrôle

En attendant, Montréal continuera à offrir le spectacle assez étrange, on en conviendra, d'une grande ville, d'une ville relativement riche, qui n'a pas même l'ombre de ce qu'on peut appeler une salle de lecture, ou une bibliothèque publique !

L'annuaire de l'Institut canadien de Québec contient, outre le rapport des officiers et les statistiques de l'année, trois conférences très intéressantes : *Stratowich; esquisse autrichienne*, par M. A. Lefavre, consul de France; *Dix ans de notre histoire*, par M. T. P. Bédard, et *l'Âge du saut Montmorency*, par M. l'abbé J. C. K. Laflamme, A. B., S. T. D.

L'espace nous manque pour en faire l'analyse ; du reste, on voudra les lire.

---

DERNIÈRE JONCHÉE, par EUTRÔPE LAMBERT. — Royan, imprimerie Victor Billaud, rue Rochefort. 1880:

Nous connaissons déjà les *Feuilles de rose*, *Les Étapes du cœur*, *Les Enfantines*, *Marié de Valsayre*, et voici que nous recevons la *Dernière jonchée*, bouquet de fleurs toujours fraîches, rameaux tout verdoyants. Il y en a plus d'une dont les vives couleurs et le parfum nous ont charmé, mais la plus pure et la plus suave à la fois est celle que le poète, avant de l'offrir à son cousin, M. l'abbé Emile Lambert, met aux mains des *Enfants de Marie*, groupés autour de l'autel sacré de leur Mère :

Reine du ciel, douce Marie,  
A vous nos âmes et nos chants,  
A vous la chapelle fleurie  
Que parfume le gai printemps :  
A vous nos cœurs-que la prière  
Elève doucement à Dieu,  
Les cantiques de la chaumière  
Et l'encens qui fume au saint lieu...

Sur vos enfants, Mère chérie,  
Veillez, du céleste séjour.  
Nous ne désirons, ô Marie,  
Qu'une richesse : voir amour !



Blanche étoile, Vierge sacrée,  
 Reine des anges radieux,  
 Echos de la harpe inspirée  
 Nos voix monteront vers les cieux.  
 Guidez nos pas sur cette terre,  
 Au milieu des sentiers ardens,  
 Faites briller une lumière  
 Aux yeux des navigateurs perdus...

Sur vos enfants, Mère chérie,  
 Veillez, du céleste séjour.  
 Nous ne désirons, ô Marie,  
 Qu'une richesse : votre amour !...

Nous sommes déjà l'obligé de M. Lambert ; cependant qu'il veuille bien ne pas oublier que nous le prenons au mot, tout comme s'il était le nôtre, quand il nous dit, dans sa lettre du 14 janvier :

« Si ma faible collaboration pouvait vous être de quelque utilité, et si des nouvelles françaises de ma région entraient dans le cadre déjà si vaste de votre journal, je vous prierais de disposer de moi avec une entière liberté. — J'aimerais à être compté parmi les artisans de votre œuvre, et à vivre par la pensée au milieu de ce Canada qui aime tant la France. »

*Hoc erat in votis!*

---